



# COMMUNE DE MARCILLÉ-ROBERT

Département d'Ille et Vilaine

22 Le Boulevard

35 240 Marcillé-Robert

02.99.43.67.34

mairie@marcille-robot.bzh

---

**DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE PRÉALABLE**

**PORTANT SUR**

**L'ALIÉNATION DE CHEMINS COMMUNAUX**

---

**Du lundi 31 mars 2025 à 9h00**

**Au mardi 15 avril 2025 à 18h30**

Gérard Pelhâte  
Commissaire enquêteur

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Gérard Pelhâte', is written over the printed name and title.

# 1- DÉLIBÉRATIONS DE LANCEMENT DE PROCEDURE

Envoyé en préfecture le 17/05/2022  
Reçu en préfecture le 17/05/2022  
Affiché le  
ID : 035-213501653-20220505-2022\_0505\_41-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT

Département d'Ille et Vilaine  
Arrondissement de Rennes

Séance du 5 mai 2022

-----  
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15  
Date de la convocation : 29/04/2022  
Date d'affichage : 29/04/2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur DIVAY Laurent, maire.

**Présents** : Mesdames et Messieurs : COLAS Isabelle, VALLÉE Pierrick, SEGONZAC Arlette, PELHATE Denis, CARIS Sylvie, ARONDEL Régis, BALARD Maryvonne, LOAËC Gwénaëlle, LEPAGE Jérôme, HOUSSAIS Isabelle, FAUCHON Pierrick et RESTIF Benjamin.

**Absent** : COURTIGNÉ Jordan et ORY Patrick  
Jordan COURTIGNÉ a donné pouvoir à Arlette SEGONZAC  
Patrick ORY a donné pouvoir à Pierrick FAUCHON

A été élu secrétaire : PELHATE Denis

-----  
✦ Délibération n°2022.05/05.41

Voirie : Lancement de la procédure de cession de chemins communaux

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux et notamment son article 3 ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10 ;

Considérant que le chemin rural, sis, n'est plus utilisé par le public.

Compte tenu de la désaffectation des chemins ruraux susvisés, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code rural, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée conformément aux dispositions des articles R. 141-4 à R. 141-10 du Code de la voirie routière.

C'est à ce titre que le Conseil municipal, à l'unanimité

➤ **CONSTATE** la désaffectation des chemins ruraux suivants CE225, CE230, CE410, CE220, CR7 et CR23

➤ **DÉCIDE** de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural

➤ **DEMANDE** à Monsieur le maire à organiser une enquête publique sur ce projet.

Pour extrait conforme  
au registre dûment signé  
Le Maire, Laurent DIVAY



Envoyé en préfecture le 16/12/2024  
Reçu en préfecture le 16/12/2024  
Publié le  
ID : 035-213501653-20241212-2024\_62-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**  
**De la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT**

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Rennes  
**Séance du 12 décembre 2024**

-----

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12  
Quorum réuni  
Date de la convocation : 05-12-2024  
Date d'affichage : 05-12-2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur DIVAY Laurent, maire.

**Présents** : Mesdames et Messieurs : COLAS Isabelle, VALLÉE Pierrick, SEGONZAC Arlette, PELHATE Denis, FAUCHON Pierrick, Aoustin Sylvie, HOUSSAIS Isabelle, LOAËC Gwénaëlle, COURTIGNÉ Jordan, RESTIF Benjamin

**Absents excusés** : ORY Patrick, BALARD Maryvonne, LEPAGE Jérôme, ARONDEL Régis.

**Pouvoirs** : BALARD Maryvonne a donné pouvoir à COLAS Isabelle.

A été élu secrétaire de séance : VALLÉE Pierrick

-----

### Délibération n° 2024-62

#### Voirie : Enquête publique pour la vente de chemins communaux ruraux

Monsieur Le Maire explique que certains chemins communaux ne sont plus affectés à l'usage du public, qui n'a plus lieu de les utiliser et constituent une charge d'entretien pour la commune. L'aliénation de ces chemins aux riverains concernés paraît être la meilleure solution.

Monsieur Le Maire énumère les parcelles concernées :

- **Parcelle ZH 58**, (surface 1240 m<sup>2</sup>), chemin communal d'accès au lieu-dit « Tertre de Houdine », situé entre « Champagne de Houdine » et le « Domaine des Landes », au profit de Mr BOISNARD Christian.
- **Parcelle ZE 23**, (surface 1780 m<sup>2</sup>) chemin communal situé au lieu-dit « Sous Le Plantys » entre les lieux-dits « La Marre » et « Le Plantys », au profit de Mr BOISNARD Jean.
- **Parcelle ZW 37**, (surface 390 m<sup>2</sup>) et **parcelle ZW 38**, (surface 450 M<sup>2</sup>), chemin d'exploitation, au lieu-dit « La Haute Louvignère », au profit de Mr PELHATE Denis.
- **Parcelle ZN 3** (surface 310 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation situé au lieu-dit « Le Coursonnier », au profit de Mr GUILLAUDEUX Arnaud.
- **Parcelle ZM 16** (surface 640 m<sup>2</sup>) et **parcelle ZM 18** (surface 310 m<sup>2</sup>), chemins d'exploitation situés au lieu-dit « La Basse Corbinais », au profit de Mr BOISNARD André.
- **Parcelle ZD 36** (surface 400m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Clinchamp » au profit de Mr et Mme SEGONZAC.
- **Parcelle ZC 20** (surface 642m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Le Bas Mesnil », au profit de Mr DESMOTS Yannick.
- **Parcelle ZR 19** (surface 1630 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation situé au lieu-dit « La lande de Fretay », au profit de Mr DESERT Didier.
- **Parcelle ZK 34** (surface 121 m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Vezin », au profit de Mr NAVARRO Chris et TONELLI Stéphanie

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

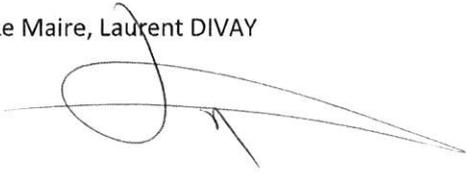
ID : 035-213501653-20241212-2024\_62-DE

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** de lancer la procédure de cession des chemins communaux ruraux (ou d'exploitation) et de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux cités ci-dessus, en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration
  
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme au registre, certifié exécutoire

Le Maire, Laurent DIVAY



Le secrétaire de séance, VALLÉE Pierrick



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**De la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT**

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Fougères-Vitré

**Séance du 20 mars 2025**

-----  
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12  
Quorum réuni  
Date de la convocation : 13-03-2025  
Date d'affichage : 13-03-2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur DIVAY Laurent, maire.

**Présents** : Mesdames et Messieurs : COLAS Isabelle, VALLÉE Pierrick, SEGONZAC Arlette, PELHATE Denis, HOUSSAIS Isabelle, AOUSTIN Sylvie, LOAËC Gwénaëlle, LEPAGE Jérôme, COURTIGNÉ Jordan, RESTIF Benjamin.

**Absents excusés** : ORY Patrick, BALARD Maryvonne, ARONDEL Régis, FAUCHON Pierrick

**Pouvoirs** : BALARD Maryvonne a donné pouvoir à COLAS Isabelle  
ARONDEL Régis a donné pouvoir à RESTIF Benjamin  
FAUCHON Pierrick a donné pouvoir à PELHATE Denis

A été élu secrétaire de séance : RESTIF Benjamin

-----

**Délibération n° 2025-30**

**Finances : Chemins communaux : prix de vente du mètre carré**

Monsieur Le Maire rappelle que le conseil avait décidé en 2022 d'attendre le lancement de la procédure pour fixer le prix de vente du mètre carré. Il avait été évoqué à l'époque le prix de 0.50 € le mètre carré. La procédure étant lancée, il convient de délibérer afin que chaque personne concernée et intéressée puisse se manifester en toute connaissance du prix d'achat.

Mr PELHATE Denis et Mme SEGONZAC Arlette étant concernés, ils ne prennent pas part au vote.

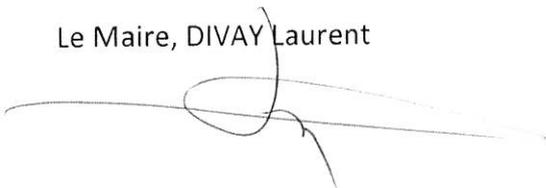
Après en avoir délibéré Le Conseil Municipal, à l'unanimité

➤ **DECIDE** de fixer à 0.50 € le prix du mètre carré pour la procédure en cours.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme au registre, certifié exécutoire

Le Maire, DIVAY Laurent

Le secrétaire de séance, RESTIF Benjamin



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****De la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT**

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Fougères-Vitré

**Séance du 20 mars 2025**

-----

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14  
Quorum réuni  
Date de la convocation : 13-03-2025  
Date d'affichage : 13-03-2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur DIVAY Laurent, maire.

**Présents** : Mesdames et Messieurs : COLAS Isabelle, VALLÉE Pierrick, SEGONZAC Arlette, PELHATE Denis, HOUSSAIS Isabelle, Aoustin Sylvie, LOAËC Gwénaëlle, LEPAGE Jérôme, COURTIGNÉ Jordan, RESTIF Benjamin.

**Absents excusés** : ORY Patrick, BALARD Maryvonne, ARONDEL Régis, FAUCHON Pierrick

**Pouvoirs** : BALARD Maryvonne a donné pouvoir à COLAS Isabelle  
ARONDEL Régis a donné pouvoir à RESTIF Benjamin  
FAUCHON Pierrick a donné pouvoir à PELHATE Denis

A été élu secrétaire de séance : RESTIF Benjamin

-----

**Délibération n° 2025-36****Urbanisme : Désaffectation de deux chemins d'exploitation n° CE n° 206 et CE n° 221**

Monsieur Le Maire rappelle que la délibération 2022-41 désaffectait les chemins d'exploitation et lançait la procédure d'aliénation de chemins communaux.

Cependant 2 chemins d'exploitation ont été oubliés. Il convient donc de les désaffecter de l'usage public afin de pouvoir ensuite les intégrer à la liste des parcelles concernées par la procédure.

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux et notamment son article 3 ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10 ;

Considérant que les chemins ruraux, sis, ne sont plus utilisés par le public.

Compte tenu de la désaffectation des chemins ruraux susvisés, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code rural, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

Considérant, par suite, qu'une enquête publique est organisée conformément aux dispositions des articles R. 141-4 à R. 141-10 du Code de la voirie routière.

Après avoir délibéré, Conseil municipal, à l'unanimité

➤ **CONSTATE** la désaffectation des chemins ruraux suivants CE206 et CE221

➤ **DIT** que la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural est engagée

➤ **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme au registre, certifié exécutoire

Le Maire, DIVAY Laurent

Le secrétaire de séance, RESTIF Benjamin

## **2- INFORMATIONS GÉNÉRALES**

### **2-1 OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

La présente enquête publique porte sur l'aliénation de portions des chemins communaux suivants :

- **Parcelle ZH 58**, (surface 1240 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation désaffecté n° 206 , d'accès au lieu-dit « Tertre de Houdine », situé entre « Champagne de Houdine » et le « Domaine des Landes », au profit de Mr BOISNARD Christian.
- **Parcelle ZE 23**, (surface 1780 m<sup>2</sup>) chemin communal situé au lieu-dit « Sous Le Plantys » entre les lieux-dits « La Marre » et « Le Plantys, au profit de Mr BOISNARD Jean.
- **Parcelle ZW 37**, (surface 390 m<sup>2</sup>) et **parcelle ZW 38**, (surface 450 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation désaffecté n° 230, au lieu-dit « La Haute Louvignère » , au profit de Mr PELHATE Denis.
- **Parcelle ZN 3** (surface 310 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation désaffecté n° 221, situé au lieu-dit « Le Coursonnier », au profit de Mr GUILLAUDEUX Arnaud.
- **Parcelle ZM 16** (surface 640 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation désaffecté n°220 et **parcelle ZM 18** (surface 310 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation désaffecté n° 410, situés au lieu-dit « La Basse Corbinais », au profit de Mr BOISNARD André.
- **Parcelle ZD 36** (surface 400 m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Clinchamp » au profit de Mr et Mme SEGONZAC.
- **Parcelle ZC 20** (surface 620 m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Le Bas Mesnil », au profit de Mr DESMOTS Yannick.
- **Parcelle ZR 19** (surface 1630 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation désaffecté n° 225, situé au lieu-dit « La lande de Fretay », au profit de Mr DESERT Didier.
- **Parcelle ZK 34** (surface 140 m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Vezin», au profit de Mr NAVARRO Chris et TONELLI Stéphanie.

### **2-2 DÉROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

L'enquête publique est organisée par Monsieur Le Maire de la commune de MARCILLÉ-ROBERT, qui désigne un commissaire enquêteur. Ce dernier est obligatoirement choisi sur la liste départementale d'aptitude aux fonctions de « commissaire enquêteur » par le Tribunal Administratif de RENNES et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Ille et Vilaine.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique est publié en caractères apparents huit jours au moins avant le début de l'enquête, dans les journaux locaux diffusés dans le département d'Ille et Vilaine (« Ouest- France » et « Le Journal de Vitré »).

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, l'arrêté municipal est publié par voie d'affiches aux deux extrémités des chemins concernés et aux portes de la mairie.

La durée de l'enquête ne peut être inférieure à quinze jours. Elle se tient à la mairie aux heures prévues par l'arrêté municipal d'enquête. Les observations formulées par le public sont recueillies sur le registre d'enquête, spécialement ouvert à cet effet. Ce registre est coté et paraphé par le Commissaire enquêteur. Ce dernier tient deux permanences en mairie. Les observations peuvent également être adressées par écrit à la mairie à l'adresse suivante : 22 Le Boulevard, 35 240 Marcillé-Robert, ou par mail à [mairie@marcille-robert.bzh](mailto:mairie@marcille-robert.bzh), à l'attention de Monsieur Le Commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre précité, jusqu'aux la date et heure limites de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le registre sera clos et signé par Monsieur Le Commissaire enquêteur.

Monsieur Le Commissaire enquêteur établit et transmet à Monsieur le Maire, dans un délai d'un mois après la clôture, le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées.

## **2-3 FORMALITÉS APRÈS L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Au vu des résultats de l'enquête publique, le Conseil Municipal délibérera sur l'aliénation des chemins concernés.

A noter que si les conclusions du Commissaire enquêteur étaient défavorables, le Conseil Municipal pourra passer outre par une délibération motivée (article L141-4 du Code de la Voirie).

Le statut du chemin rural consécutif à l'approbation du Conseil Municipal est officialisé par la mise à jour de la documentation cadastrale.



### 3 – PARCELLES : PLANS ET INFORMATIONS DIVERSES



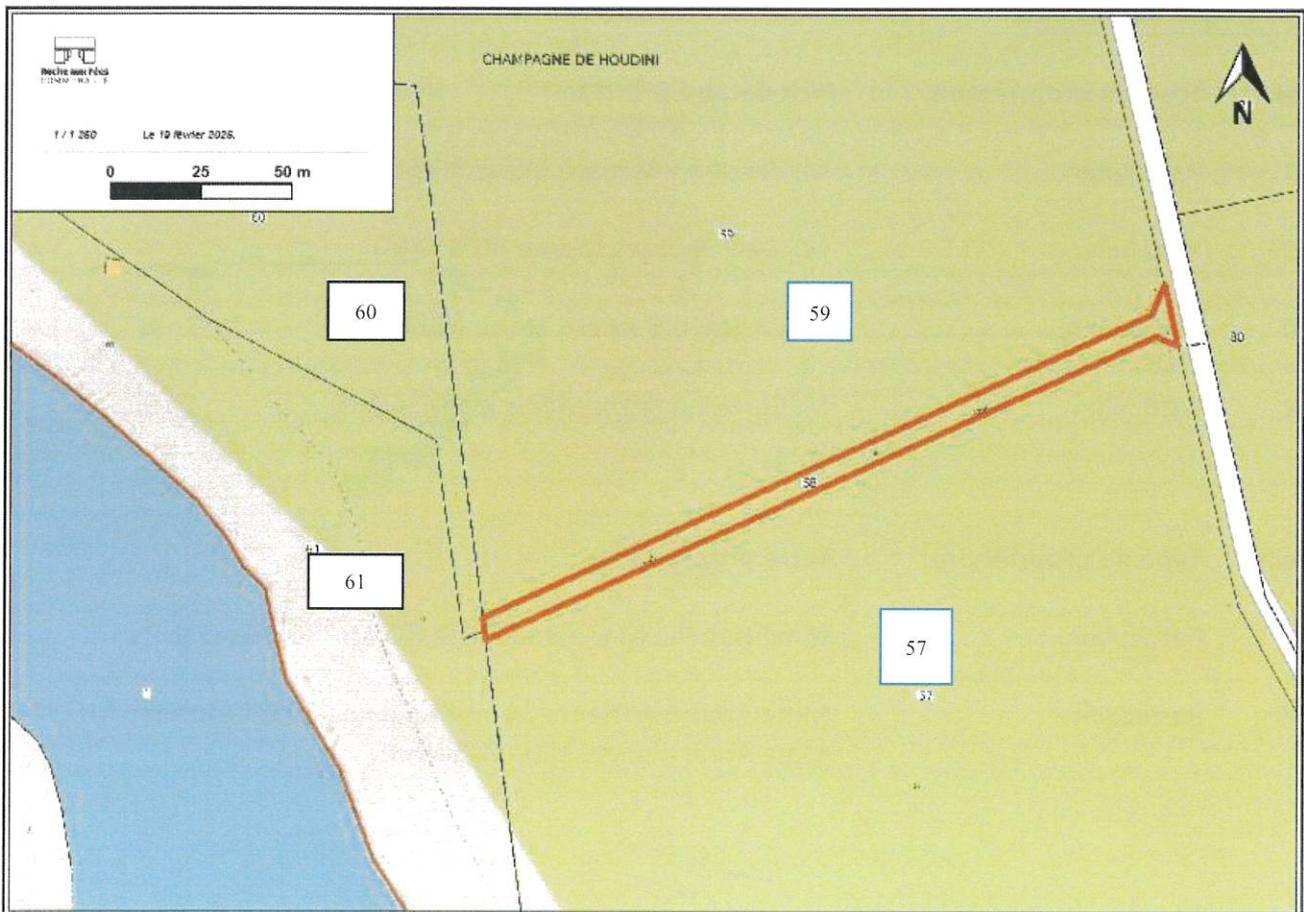
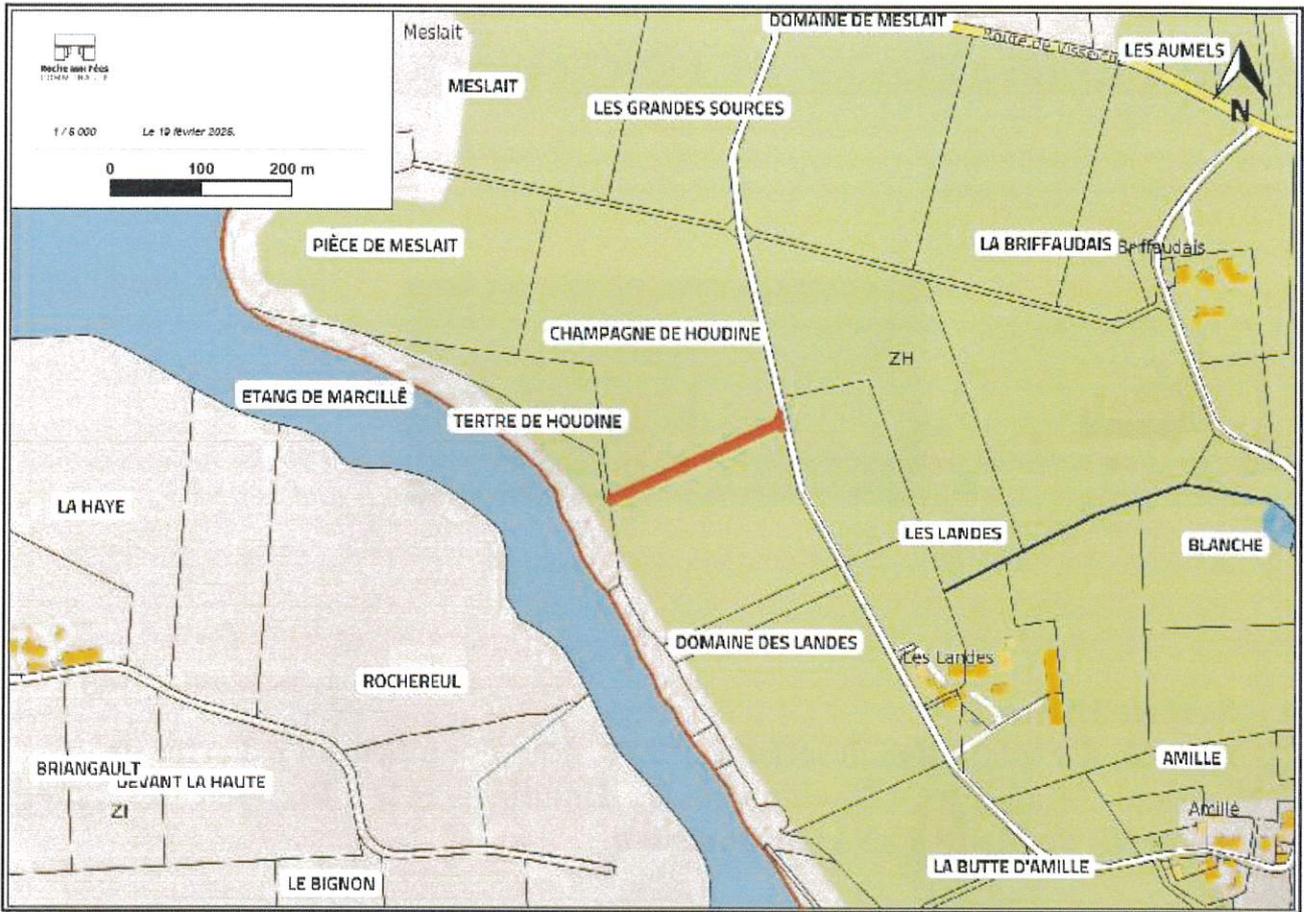
- Surface 1240 m<sup>2</sup>
- Chemin d'exploitation désaffecté n° 206, d'accès au lieu-dit « Tertre de Houdine », situé entre « Champagne de Houdine » et le « Domaine des Landes »
- Au profit de Mr BOISNARD Christian.

#### PARCELLES VOISINES

Parcelle	Type de propriétaire	Propriétaire principal
ZH 57	Particulier	M. Christian Bernard Marie BOISNARD
ZH 59	Particulier	M. Jean Georges Joseph BOISNARD
ZH 60	Particulier	M. Christian Bernard Marie BOISNARD
ZH 61	Particulier	M. Christian Bernard Marie BOISNARD

Parcelle	Type de propriétaire	Autre propriétaire
ZH 57	Particulier	Mme Isabelle Marie Bénédicte BOISNARD née GAURY
ZH 59	Particulier	Mme Annick Adrienne Louise Adélaïde BOISNARD née MONDOR, Mme Anne Maryse Élise BOISNARD



*A*

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :  
ILLE ET VILAINE  
Commune :  
MARCILLE-ROBERT

Section : ZH  
Feuille : 000 ZH 01  
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1500

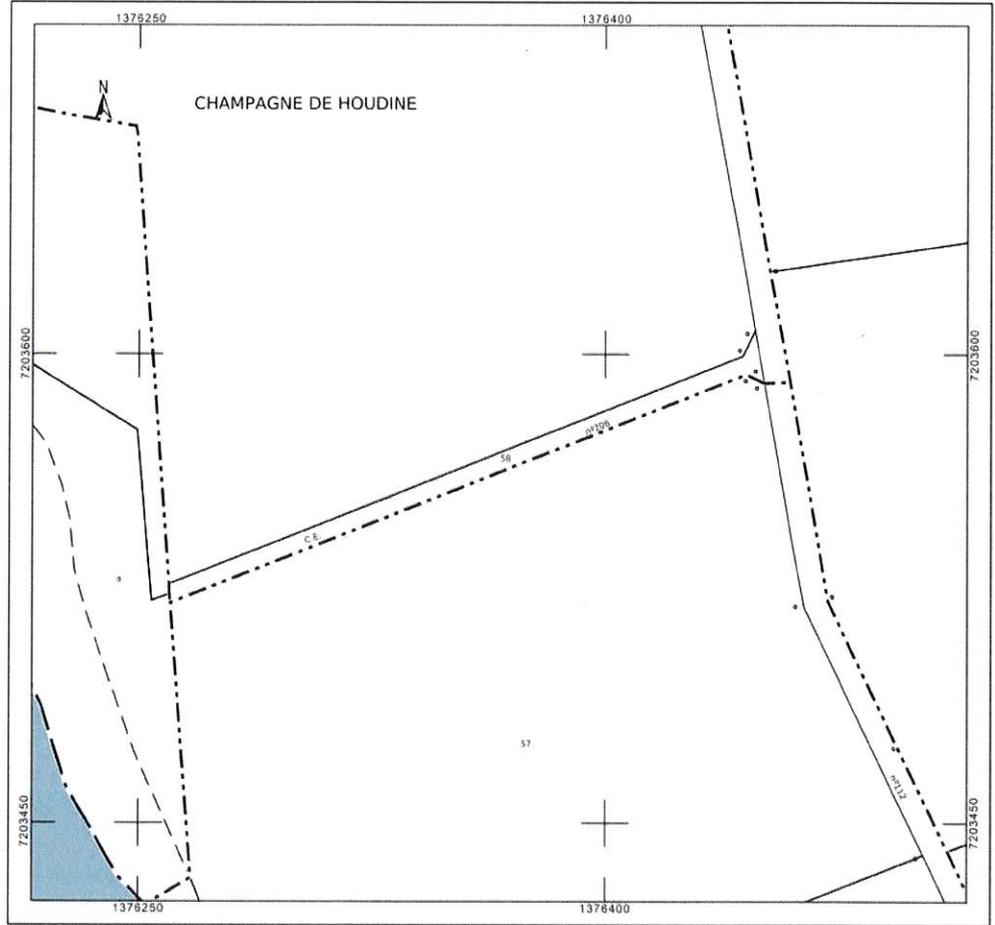
Date d'édition : 11/03/2025  
(fuseau horaire de Paris)

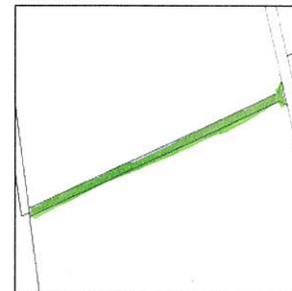
Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre  
des impôts foncier suivant :  
PTGC RENNES  
2, Bd Magenta BP 12301 35023  
35023 RENNES Cedex 9  
tél. 02 99 29 37 65 - fax  
ptgc.350.rennes@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2022 Direction Générale des Finances Publiques





**Marcillé-Robert**  
**35165 000 ZH 58**

Document généré le : 19/02/2025

Adresse parcellaire : CHAMPAGNE DE HOUDINE

Contenance cadastrale : 12 a 40 ca (1240 m<sup>2</sup>)

Surface graphique : 1 216 m<sup>2</sup>

Périmètre graphique : 436 m

## PROPRIÉTAIRES

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 14 ans (26/02/2010)

		Nom	Adresse	Code droit
Communes	213501653	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT (Commune et commune nouvelle)	22 RUE DU BOULEVARD 35240 MARCILLE ROBERT	P D

## RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Parcelle couverte par le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de MARCILLE-ROBERT, dont la dernière procédure a été approuvée le 20/05/2021 .

## ZONAGES

Libellé	Libellé long	Type	Surface	Doc.
A	A : Zone agricole strictement protégée	A (agricole)	100%	

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL



Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue	
17/01/1995	31/01/1995	Inondations et/ou Coulées de Boue	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Mouvement de Terrain	

Zonage sismique (article D.563-8-1 du code de l'environnement)

Niveau de risque
Faible

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
15/10/1987	16/10/1987	Tempête	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Potentiel radon

Niveau de risque
Faible

Zonage d'exposition au retrait gonflement dus aux sous-sols argileux

Degré d'exposition	Surface
Faible	35.1%

## OCCUPATION DU SOL

Agriculture





- **Surface 1780 m2**
- **Chemin communal situé au lieu-dit « Sous Le Plantys » entre les lieux-dits « La Marre » et « Le Plantys**
- **Au profit de Mr BOISNARD Jean.**

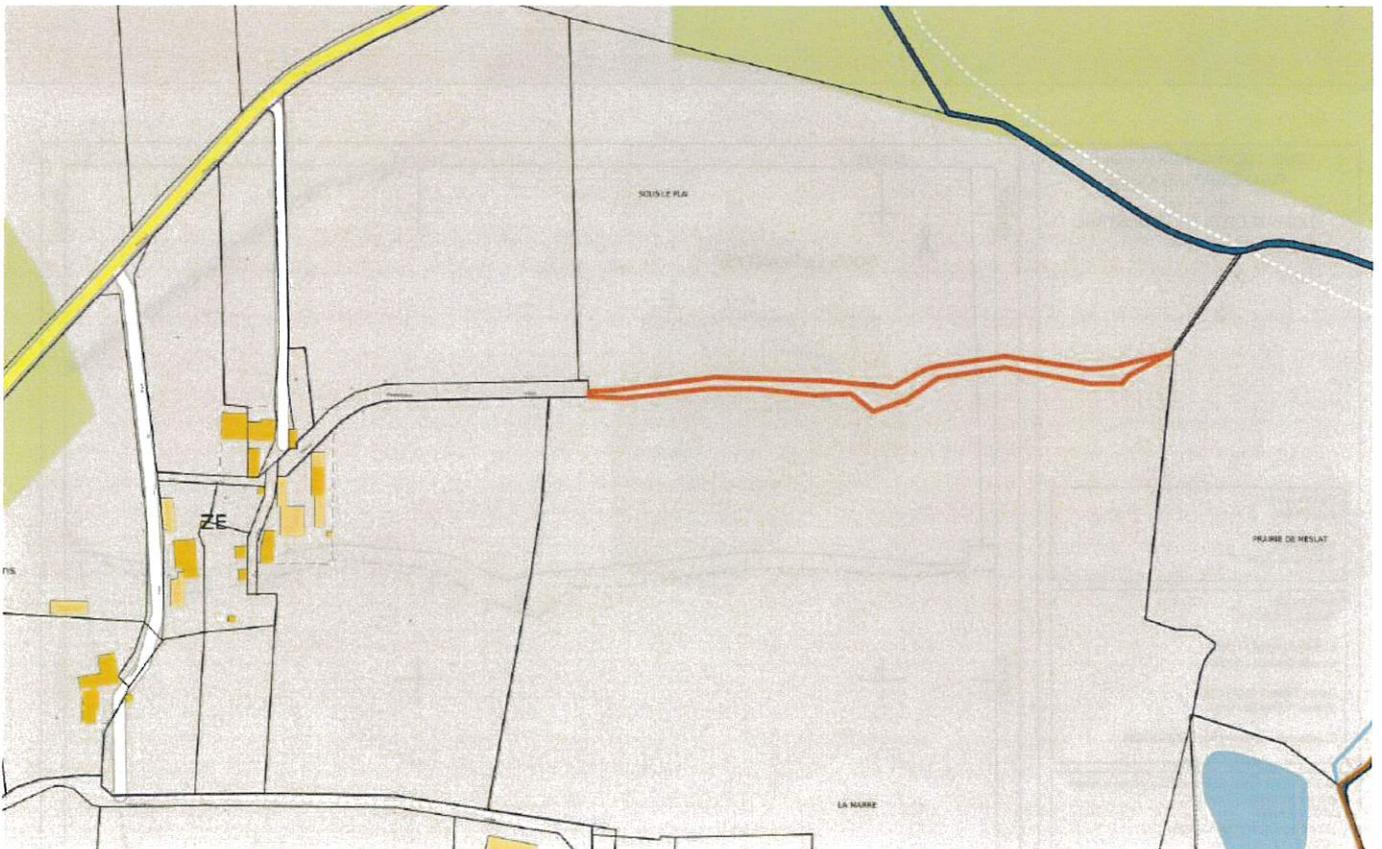
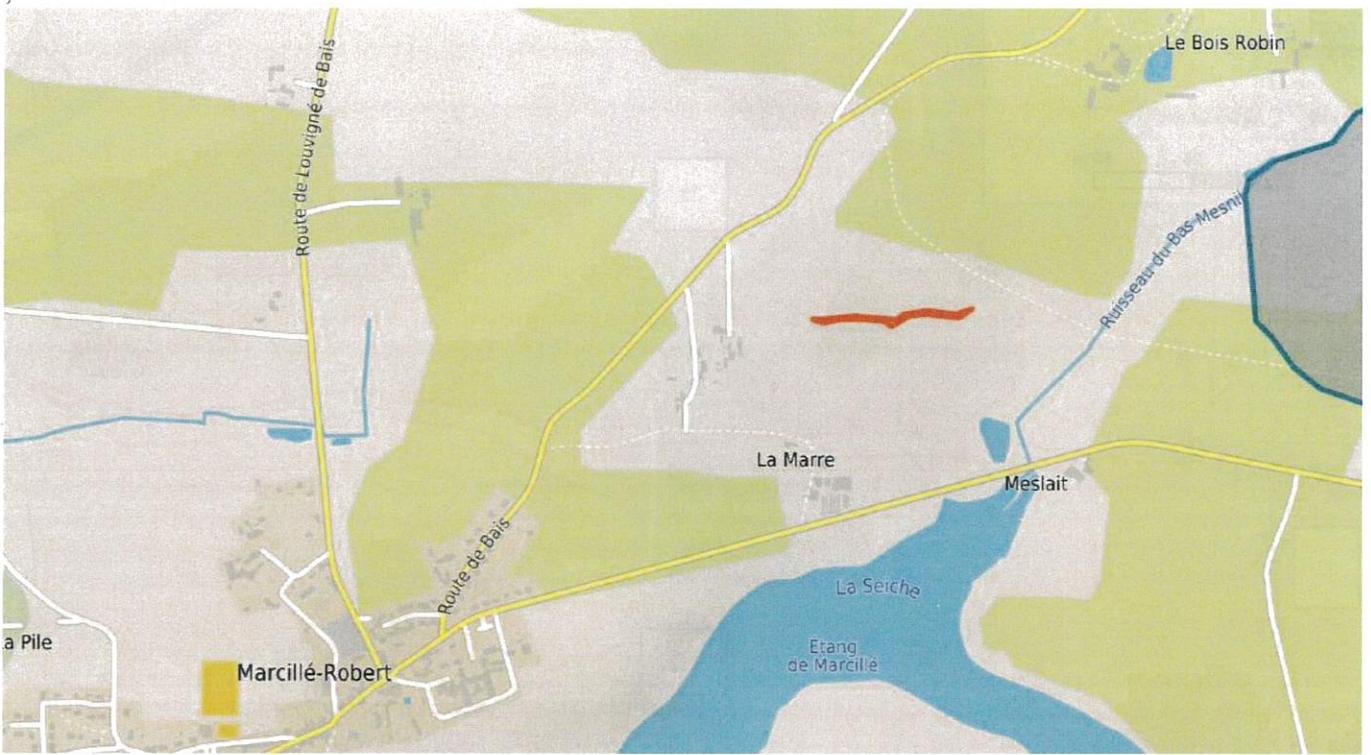
### PARCELLES VOISINES

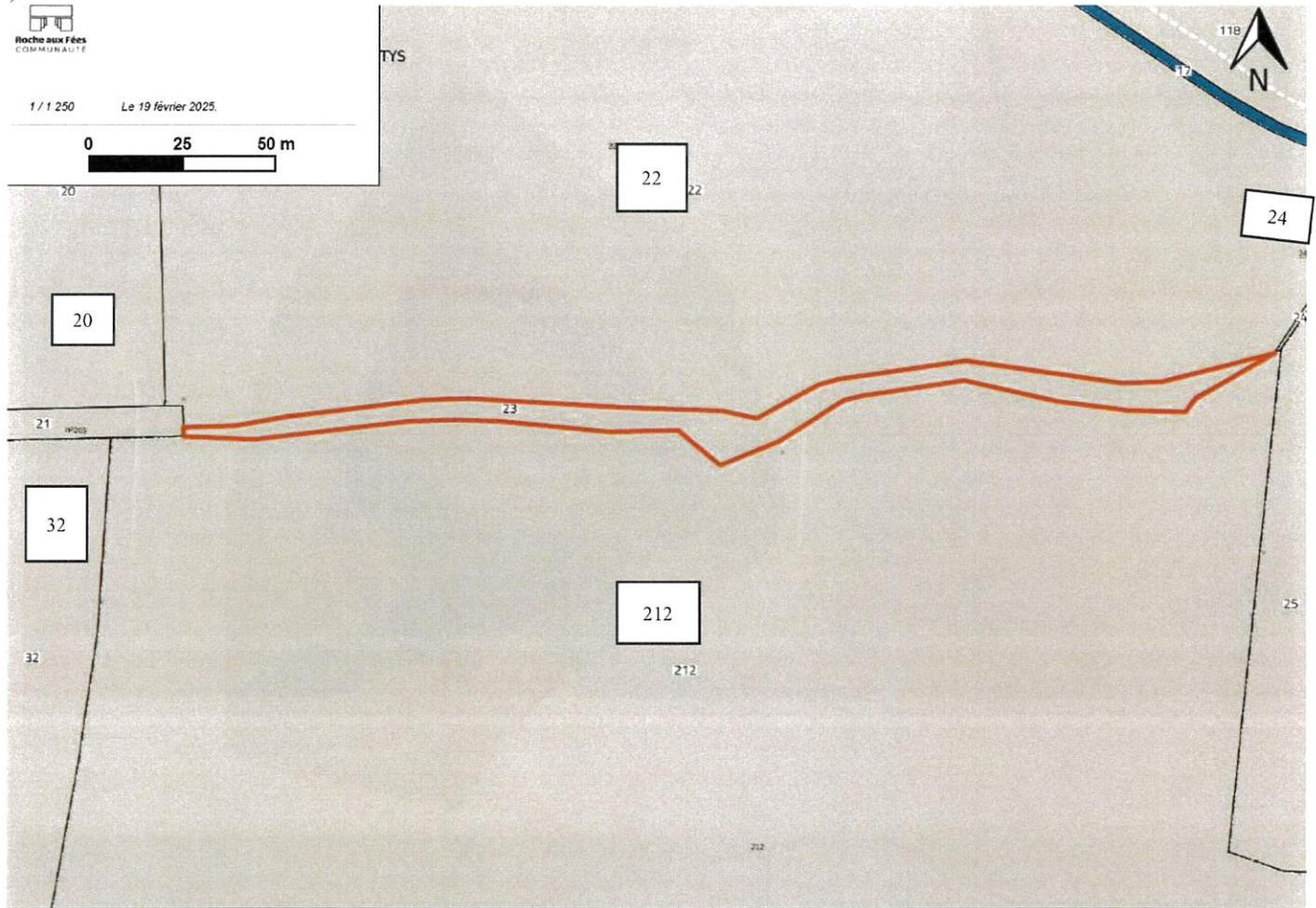
<b>Parcelle</b>	<b>Type de propriétaire</b>	<b>Propriétaire principal</b>
ZE 21	Personne morale	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT
ZE 22	Particulier	M. Jean Georges Joseph BOISNARD
ZE 24	Personne morale	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT
ZE 212	Particulier	M. Jean-pierre Marcel Philippe LEGAY

<b>Parcelle</b>	<b>Type de propriétaire</b>	<b>Autre propriétaire</b>
ZE 22	Particulier	Mme Annick Adrienne Louise Adélaïde BOISNARD née MONDOR, Mme Anne Maryse Élise BOISNARD
ZE 212	Particulier	Mme Marie Lise Marguerite Bernadette GLEDEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials 'JL'.





DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :  
ILLE ET VILAINE  
Commune :  
MARCILLE-ROBERT

Section : ZE  
Feuille : 000 ZE 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1500

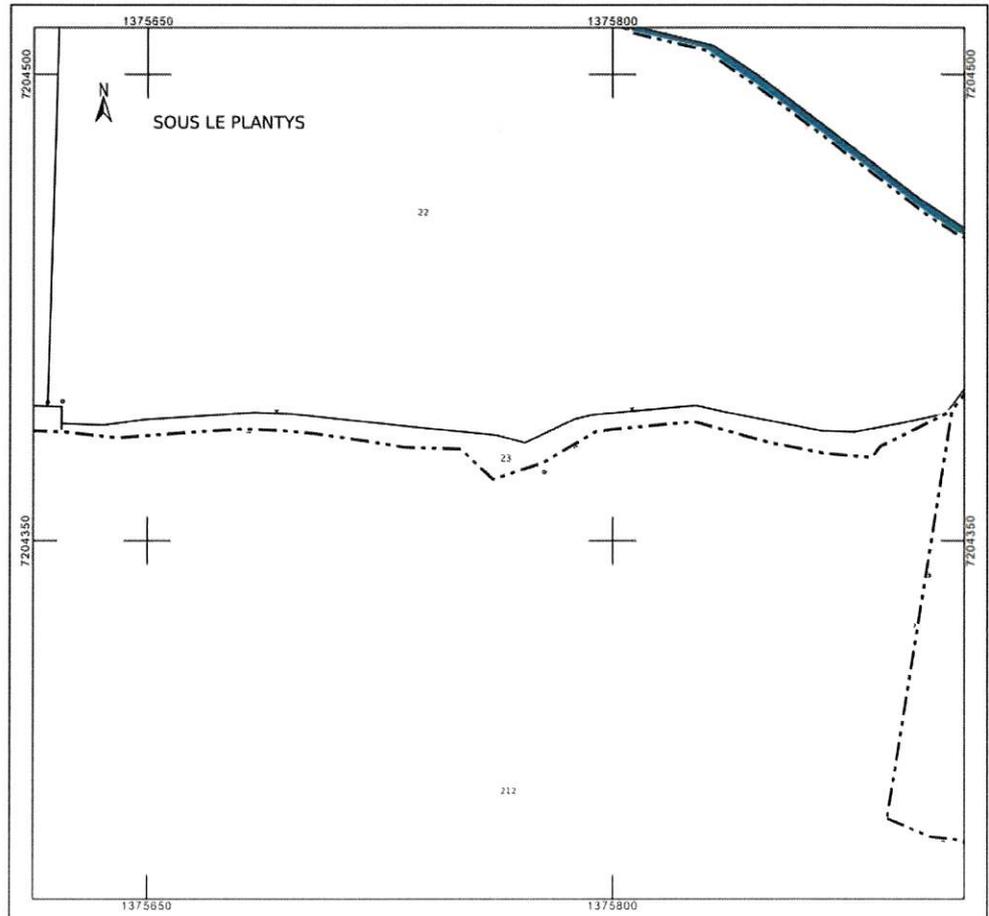
Date d'édition : 11/03/2025  
(fuseau horaire de Paris)

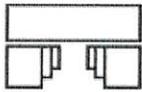
Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre  
des impôts foncier suivant :  
PTGC RENNES  
2, Bd Magenta BP 12301 35023  
35023 RENNES Cedex 9  
tél. 02 99 29 37 55 -fax  
ptgc.350.rennes@dgifp.finances.gouv.fr

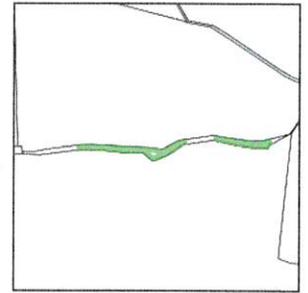
Cet extrait de plan vous est délivré par

cadastre.gouv.fr  
©2022 Direction Générale des Finances Publiques





**Roche aux Fées**  
COMMUNAUTÉ



## Marcillé-Robert

### 35165 000 ZE 23

Document généré le : 12/03/2025

Adresse parcellaire : SOUS LE PLANTYS  
Contenance cadastrale : 17 a 80 ca (1780 m<sup>2</sup>)  
Surface graphique : 1 739 m<sup>2</sup>  
Périmètre graphique : 593 m

### PROPRIÉTAIRES

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 15 ans (26/02/2010)

		Nom	Adresse	Code droit	
Communes	213501653	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT (Commune et commune nouvelle)	22 RUE DU BOULEVARD 35240 MARCILLE ROBERT	P	D

### PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

Code	Groupe de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance	Revenu de l'année	Revenu de référence
-	Terres	Terre	-	17 a 80 ca (1 780 m <sup>2</sup> )	16,08 Euro	6,16 Euro

### RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe
25/12/1999	29/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue
17/01/1995	31/01/1995	Inondations et/ou Coulées de Boue

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
-----------------	---------------------------------	-------

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 Modification : 01/01/1970 Prescription : 01/01/1970

*Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle*

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe
25/12/1999	29/12/1999	Mouvement de Terrain

*Zonage sismique (article D.563-8-1 du code de l'environnement)*

Niveau de risque
Faible

*Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle*

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe
15/10/1987	16/10/1987	Tempête

*Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)*

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 Modification : 01/01/1970 Prescription : 01/01/1970

*Potentiel radon*

Niveau de risque
Faible

*Zonage d'exposition au retrait gonflement dus aux sous-sols argileux*

Degré d'exposition	Surface
Faible	10.3%

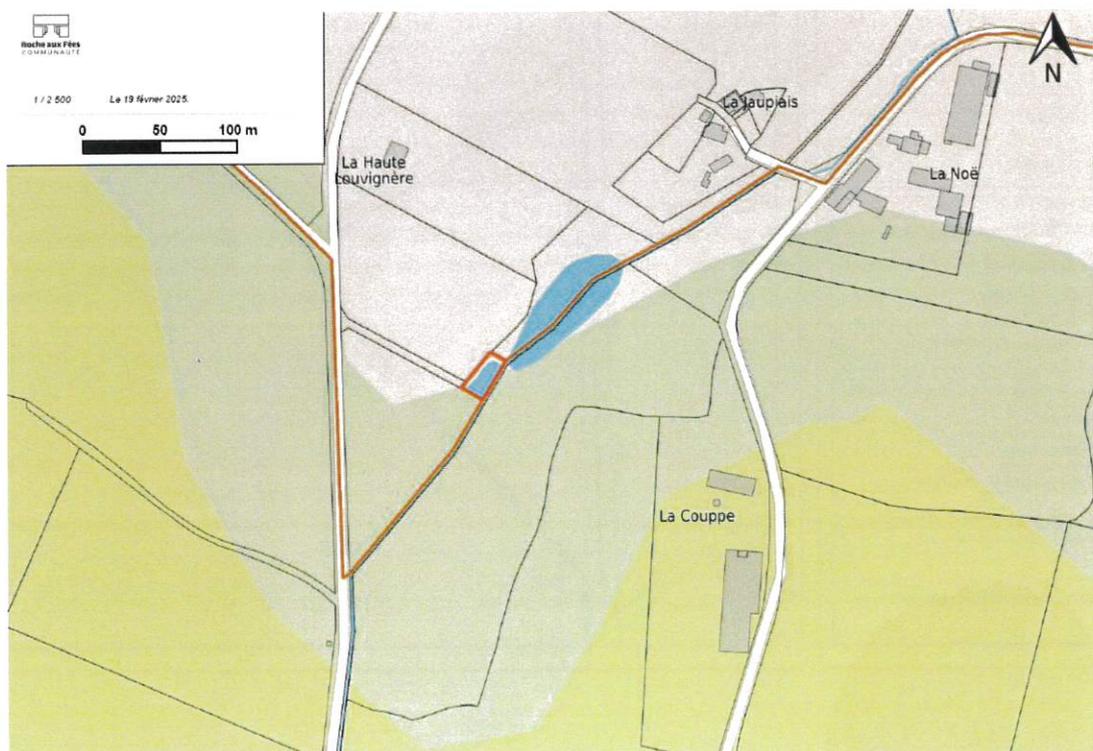
# ZW 37

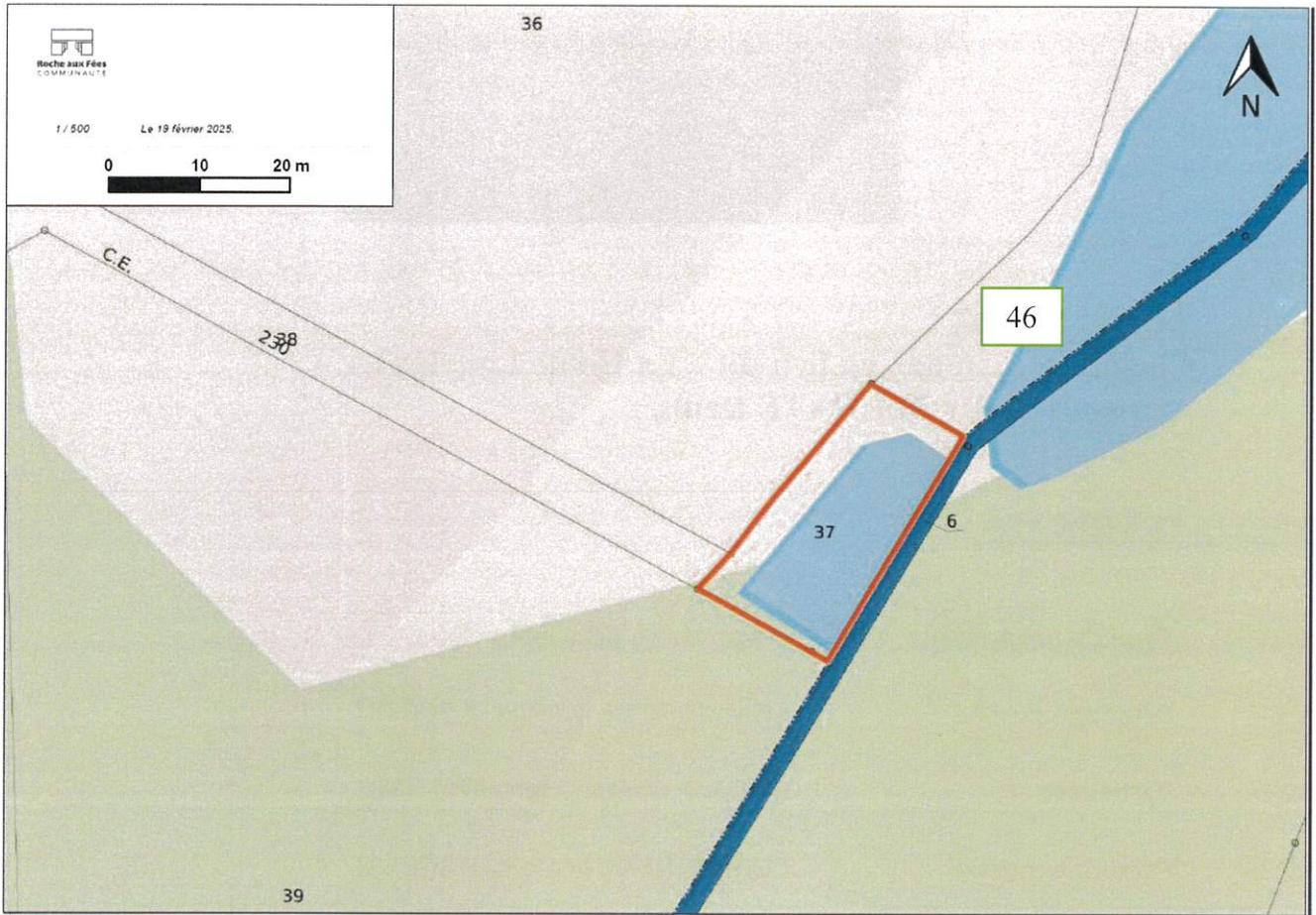
- Surface 390 m<sup>2</sup>
- Chemin communal, au lieu-dit « La Haute Louvignère »
- Au profit de Mr PELHATE Denis.

## PARCELLES VOISINES

Parcelle	Type de propriétaire	Propriétaire principal
ZV 6	Personne morale	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT
ZW 36	Particulier	M. Denis Gaétan Marcel PELHATE
ZW 38	Personne morale	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT
ZW 39	Particulier	M. Denis Gaétan Marcel PELHATE
ZW 46	Particulier	Mme Renée Marie Augustine MAIGNAN née SAILLANT

Parcelle	Type de propriétaire	Autre propriétaire
ZW 46	Particulier	M. Léandre Marcel René Jean MAIGNAN





**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

---

Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
MARCILLE-ROBERT

---

Section : ZW  
Feuille : 000 ZW 01

Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 11/03/2025  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

---

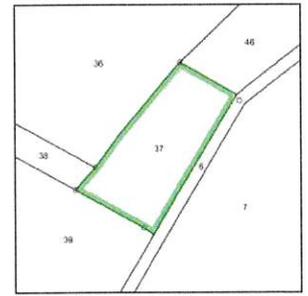
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
PTGC RENNES  
2, Bd Magenta BP 12301 35023  
35023 RENNES Cedex 9  
tél. 02 99 29 37 55 -fax  
ptgc.350.rennes@dgifp.finances.gouv.fr

---

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2022 Direction Générale des Finances Publiques





## Marcillé-Robert

### 35165 000 ZW 37

Document généré le : 19/02/2025

Adresse parcellaire : LA HAUTE LOUVIGNERE

Contenance cadastrale : 3 a 90 ca (390 m<sup>2</sup>)

Surface graphique : 387 m<sup>2</sup>

Périmètre graphique : 85 m

## PROPRIÉTAIRES

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 49 ans (01/01/1976)

		Nom	Adresse	Code droit	
Communes	213501653	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT (Commune et commune nouvelle)	22 RUE DU BOULEVARD 35240 MARCILLE ROBERT	P	D

## RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Parcelle couverte par le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de MARCILLE-ROBERT, dont la dernière procédure a été approuvée le 20/05/2021 .

### ZONAGES

	Libellé	Libellé long	Type	Surface	Doc.
	NPa	NPa : Zone de protection des sites et milieux exceptionnels	N (naturelle et forestière)	81.4%	
	A	A : Zone agricole strictement protégée	A (agricole)	18.7%	



Type	Sous-type	Libellé	Surface	Références	Doc.
1	0	Espace boisé classé Espaces boisés classés au titre de l'article L 130.1 du Code de l'Urbanisme	30 %	L. 113-1R. 151-31 (1°)	

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue	
17/01/1995	31/01/1995	Inondations et/ou Coulées de Boue	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Mouvement de Terrain	

Zonage sismique (article D.563-8-1 du code de l'environnement)

Niveau de risque
Faible

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
15/10/1987	16/10/1987	Tempête	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

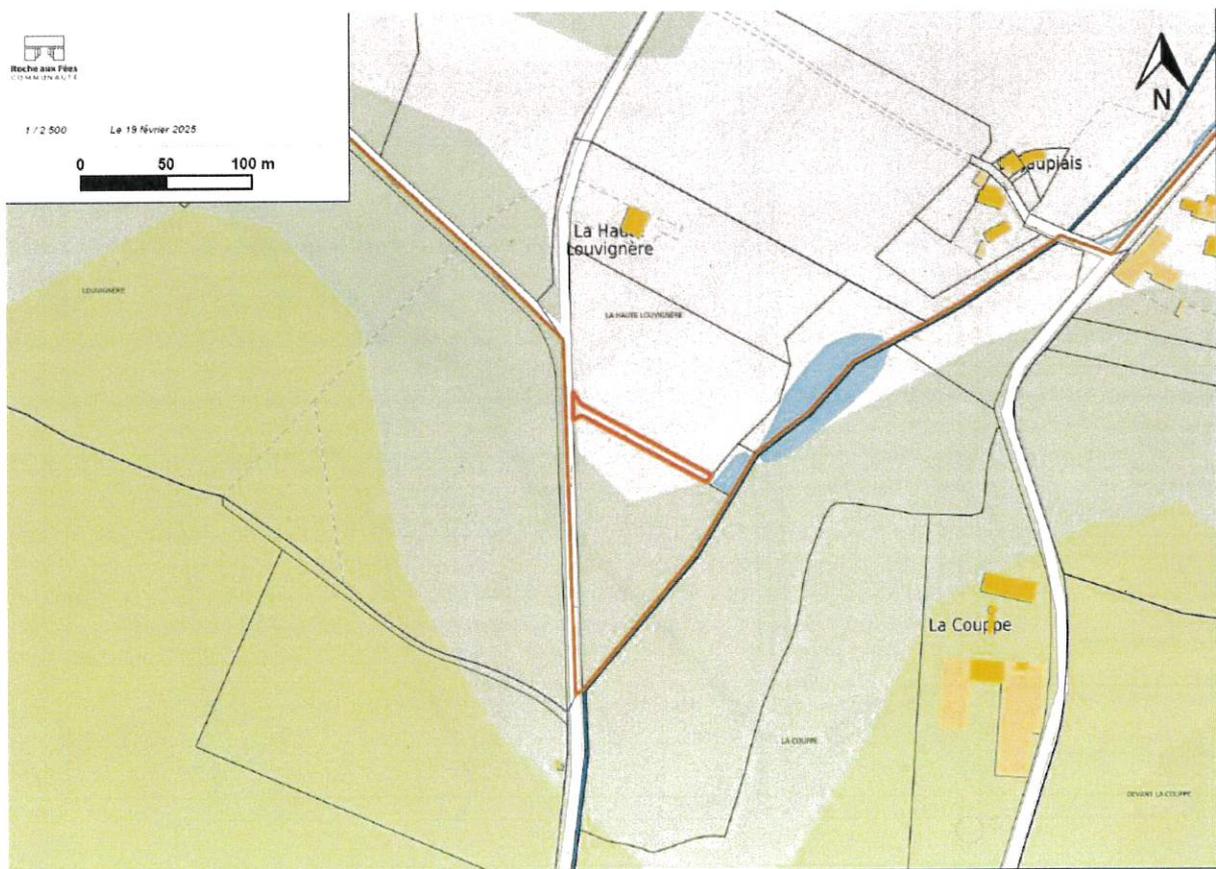
Potentiel radon

# ZW 38

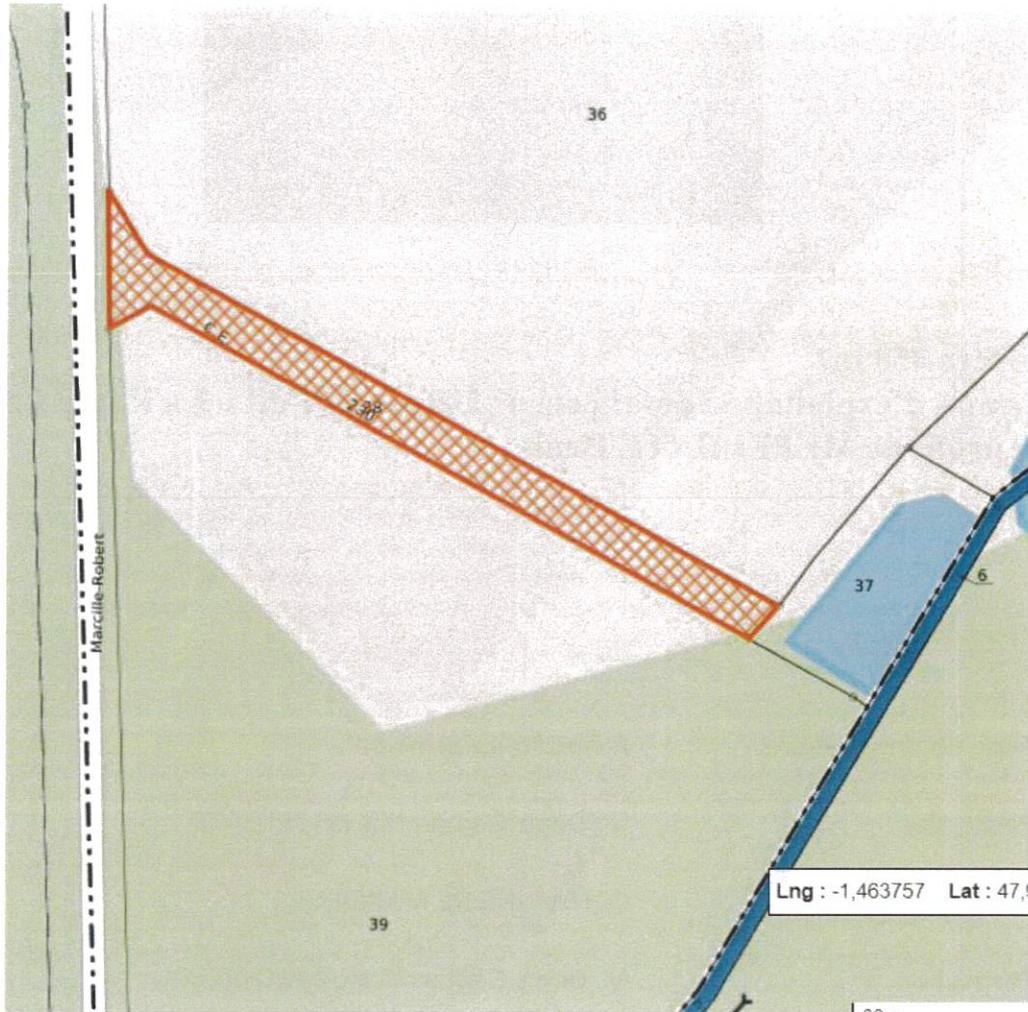
- Surface 450 m<sup>2</sup>
- Chemin d'exploitation désaffecté n° 230, au lieu-dit « La Haute Louvignère »
- Au profit de Mr PELHATE Denis

## PARCELLES VOISINES

Parcelle	Type de propriétaire	Propriétaire principal
ZW 36	Particulier	M. Denis Gaétan Marcel PELHATE
ZW 37	Personne morale	COMMUNE DE MARCILLE
ZW 39	Particulier	M. Denis Gaétan Marcel PELHATE



*Handwritten signature*



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL**

---

Departement :  
 ILLE ET VILAINE

Commune :  
 MARCILLE-ROBERT

---

Section : ZW  
 Feuille : 000 ZW 01

Echelle d'origine : 1/2000  
 Echelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 11/03/2025  
 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

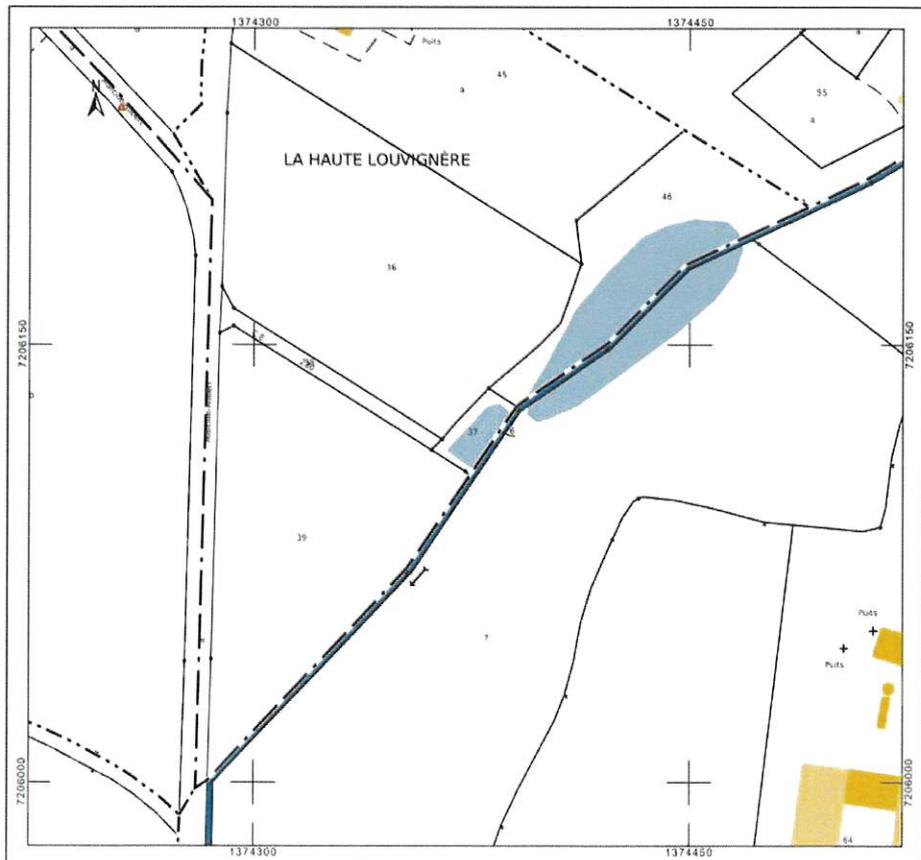
---

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
 PTGC RENNES  
 2, Bd Magenta BP 12301 35023  
 35023 RENNES Cedex 9  
 tel. 02 99 29 37 85 -fax  
 ptgc.350.rennes@dgfp.finances.gouv.fr

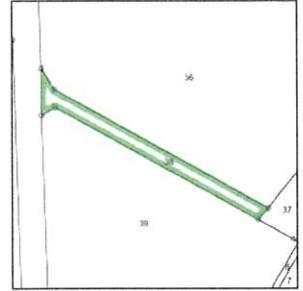
---

Cet extrait de plan vous est délivré par

cadastre.gouv.fr  
 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques



*Handwritten signature or mark in blue ink.*



**Marcillé-Robert**  
**35165 000 ZW 38**

Document généré le : 19/02/2025

Adresse parcellaire : LA HAUTE LOUVIGNERE

Contenance cadastrale : 4 a 50 ca (450 m<sup>2</sup>)

Surface graphique : 472 m<sup>2</sup>

Périmètre graphique : 200 m

**PROPRIÉTAIRES**

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 14 ans (26/02/2010)

		Nom	Adresse	Code droit	
Communes	213501653	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT (Commune et commune nouvelle)	22 RUE DU BOULEVARD 35240 MARCILLE ROBERT	P	D

**RÉGLEMENTATION D'URBANISME**

Parcelle couverte par le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de MARCILLE-ROBERT, dont la dernière procédure a été approuvée le 20/05/2021 .

ZONAGES

	Libellé	Libellé long	Type	Surface	Doc.
	A	A : Zone agricole strictement protégée	A (agricole)	100%	

PRESCRIPTIONS

Type	Sous-type	Libellé	Surface	Références	Doc.
pÿ Règles d implantation des constructions					

Type	Sous-type	Libellé	Surface	Références	Doc.
15	0	Marges de recul : 25m pour les autres usages	32 %	L. 151-1 7L. 151-18R. 151-39	

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue	
17/01/1995	31/01/1995	Inondations et/ou Coulées de Boue	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Mouvement de Terrain	

Zonage sismique (article D.563-8-1 du code de l'environnement)

Niveau de risque
Faible

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
15/10/1987	16/10/1987	Tempête	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Potentiel radon

Niveau de risque
Faible

# ZN 3

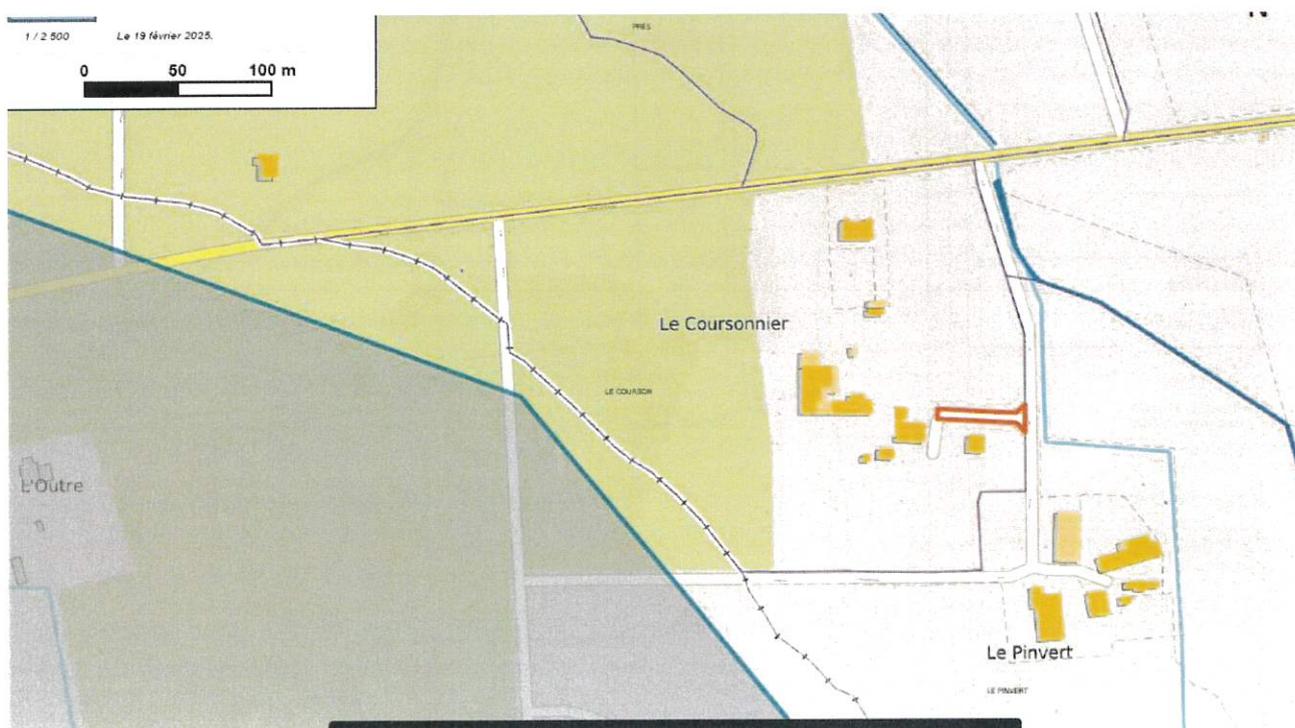
- Surface 310 m<sup>2</sup>
- Chemin d'exploitation désaffecté n ° 221, situé au lieu-dit « Le Coursonnier »
- Au profit de Mr GUILLAUDEUX Arnaud.

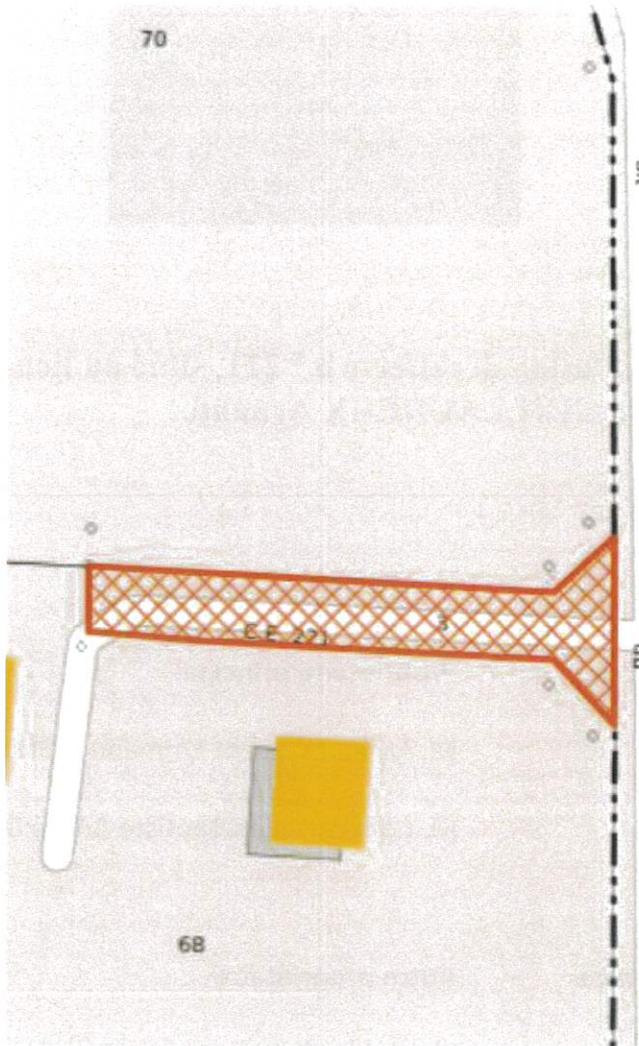
## PARCELLES VOISINES

Parcelle	Type de propriétaire	Propriétaire principal
ZN 68	Particulier	M. Arnaud Vincent Emmanuel GUILLAUDEUX
ZN 70	Particulier	M. Constant Jean Baptiste André DEBROIZE

Parcelle	Type de propriétaire	Autre propriétaire
ZN 68	Particulier	Mme Mikaela Séverine Cecilia GUILLAUDEUX née POULAIN





DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
MARCILLE-ROBERT

Section : ZN  
Feuille : 000 ZN 01

Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 11/03/2025  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

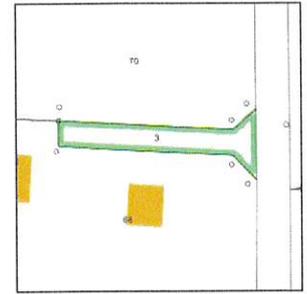
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre  
des impôts foncier suivant :  
PTGC RENNES  
2, Bd Magenta BP 12301 35023  
35023 RENNES Cedex 9  
tél. 02 99 29 37 55 -fax  
ptgc\_350\_rennes@dgrfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par

-----  
cadastre.gouv.fr  
02022 Direction Générale des Finances Publiques



*[Handwritten signature]*



## Marcillé-Robert

### 35165 000 ZN 3

Document généré le : 19/02/2025

Adresse parcellaire : LE COURSONNIER  
 Contenance cadastrale : 3 a 10 ca (310 m<sup>2</sup>)  
 Surface graphique : 292 m<sup>2</sup>  
 Périmètre graphique : 117 m

## PROPRIÉTAIRES

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 14 ans (26/02/2010)

		Nom	Adresse	Code droit	
Communes	213501653	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT (Commune et commune nouvelle)	22 RUE DU BOULEVARD 35240 MARCILLE ROBERT	P	D

## RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Parcelle couverte par le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de MARCILLE-ROBERT, dont la dernière procédure a été approuvée le 20/05/2021 .

## ZONAGES

	Libellé	Libellé long	Type	Surface	Doc.
	A	A : Zone agricole strictement protégée	A (agricole)	100%	

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL



Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue	
17/01/1995	31/01/1995	Inondations et/ou Coulées de Boue	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Mouvement de Terrain	

Zonage sismique (article D.563-8-1 du code de l'environnement)

Niveau de risque
Faible

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
15/10/1987	16/10/1987	Tempête	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Potentiel radon

Niveau de risque
Faible

# ZM 16

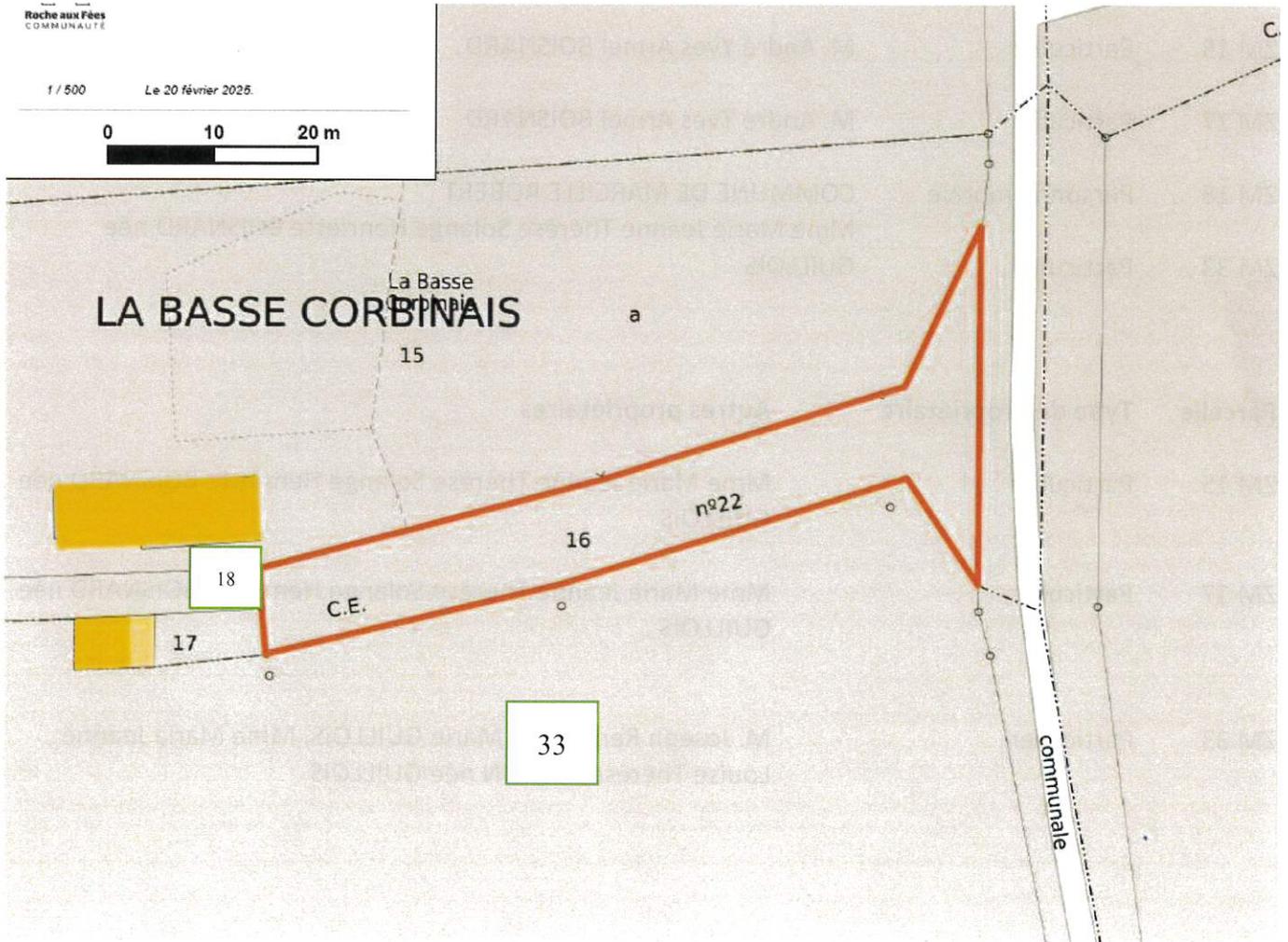
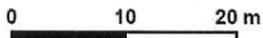
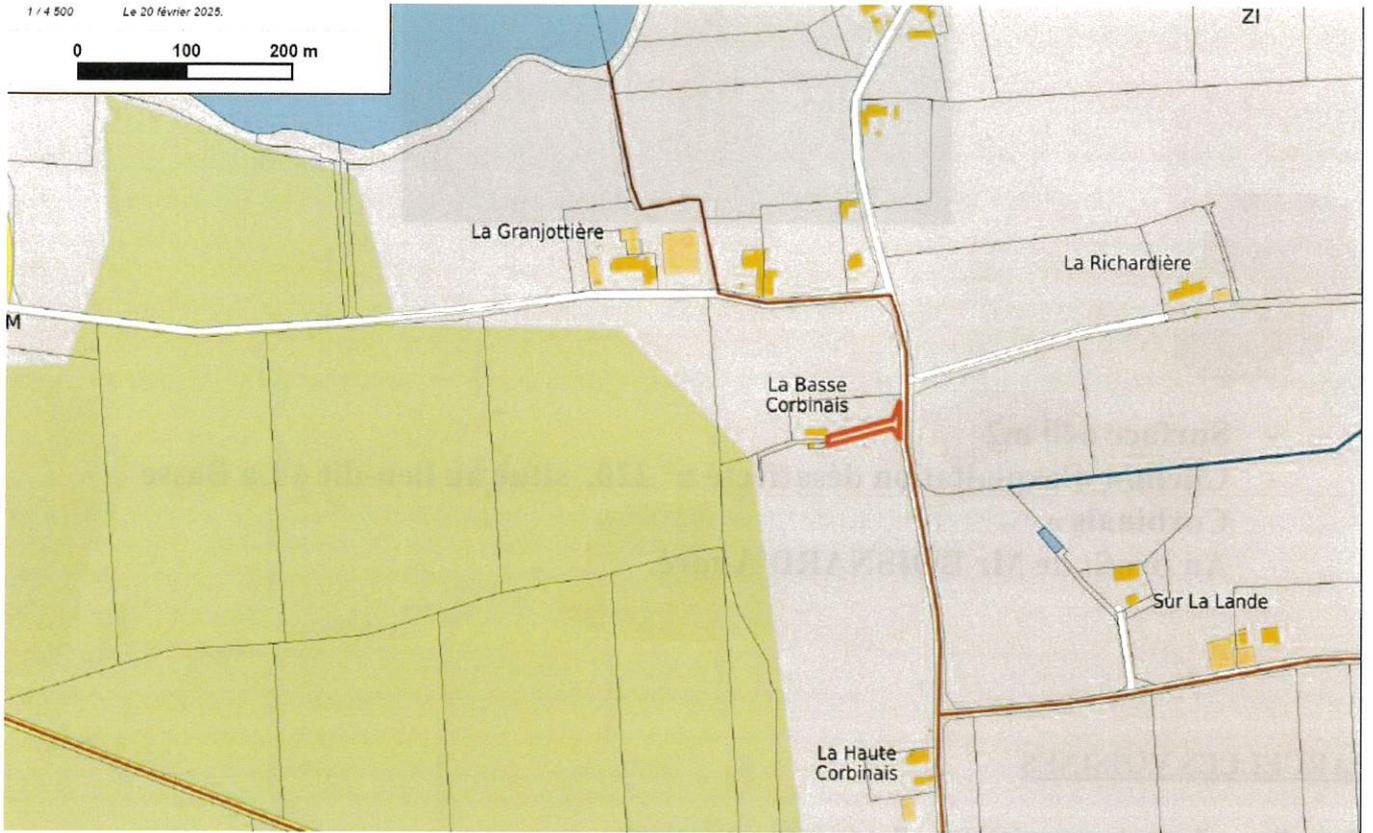
- Surface 640 m<sup>2</sup>
- Chemin d'exploitation désaffecté n° 220, situé au lieu-dit « La Basse Corbinais »
- Au profit de Mr BOISNARD André.

## PARCELLES VOISINES

Parcelle	Type de propriétaire	Propriétaire principal
ZM 15	Particulier	M. André Yves Armel BOISNARD
ZM 17	Particulier	M. André Yves Armel BOISNARD
ZM 18	Personne morale	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT Mme Marie Jeanne Thérèse Solange Henriette BOISNARD née
ZM 33	Particulier	GUILLOIS

Parcelle	Type de propriétaire	Autres propriétaires
ZM 15	Particulier	Mme Marie Jeanne Thérèse Solange Henriette BOISNARD née GUILLOIS
ZM 17	Particulier	Mme Marie Jeanne Thérèse Solange Henriette BOISNARD née GUILLOIS
ZM 33	Particulier	M. Joseph René Louis Marie GUILLOIS, Mme Maria Jeanne Louise Thérèse MARTIN née GUILLOIS





DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

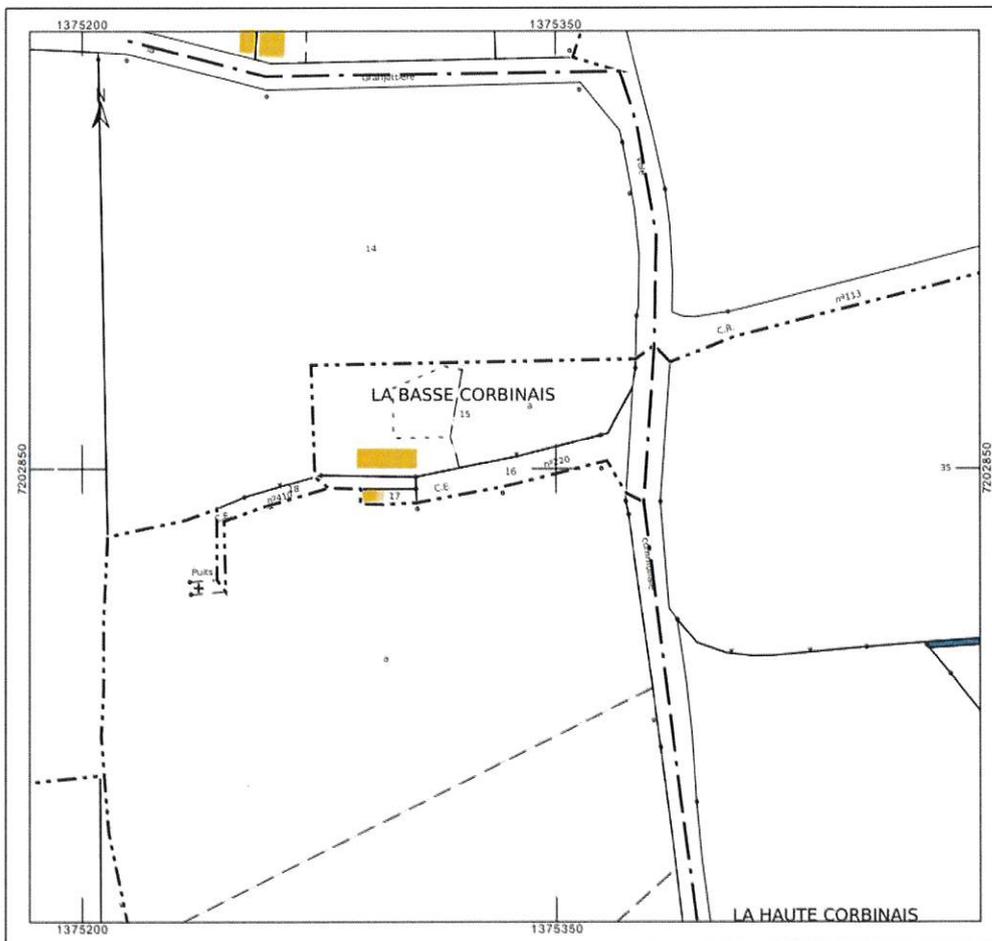
Département :  
ILLE ET VILAINE  
Commune :  
MARCILLE-ROBERT

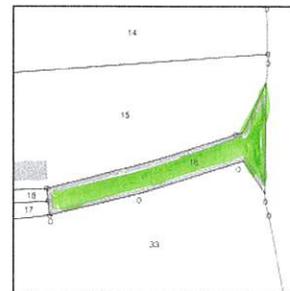
Section : ZM  
Feuille : 000 ZM 01  
Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1500  
Date d'édition : 11/03/2025  
(fuseau horaire de Paris)  
Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre  
des impôts foncier suivant :  
PTGC RENNES  
2, Bd Magenta BP 12301 35023  
35023 RENNES Cedex 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax  
ptgc.350.rennes@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2022 Direction Générale des Finances Publiques





**Marcillé-Robert**  
**35165 000 ZM 16**

Document généré le : 20/02/2025

Adresse parcellaire : LA BASSE CORBINAIS

Contenance cadastrale : 6 a 40 ca (640 m<sup>2</sup>)

Surface graphique : 657 m<sup>2</sup>

Périmètre graphique : 194 m

## PROPRIÉTAIRES

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 14 ans (26/02/2010)

		Nom	Adresse	Code droit	
Communes	213501653	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT (Commune et commune nouvelle)	22 RUE DU BOULEVARD 35240 MARCILLE ROBERT	P	D

## RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Parcelle couverte par le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de MARCILLE-ROBERT, dont la dernière procédure a été approuvée le 20/05/2021 .

### ZONAGES

Libellé	Libellé long	Type	Surface	Doc.
A	A : Zone agricole strictement protégée	A (agricole)	95.7%	
NA	NA : Zone naturelle mixte	N (naturelle et forestière)	4.3%	

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle



Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue	
17/01/1995	31/01/1995	Inondations et/ou Coulées de Boue	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Mouvement de Terrain	

Zonage sismique (article D.563-8-1 du code de l'environnement)

Niveau de risque
Faible

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
15/10/1987	16/10/1987	Tempête	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Potentiel radon

Niveau de risque
Faible

Zonage d'exposition au retrait gonflement dus aux sous-sols argileux

Degré d'exposition	Surface
Faible	100%

## OCCUPATION DU SOL

Agriculture



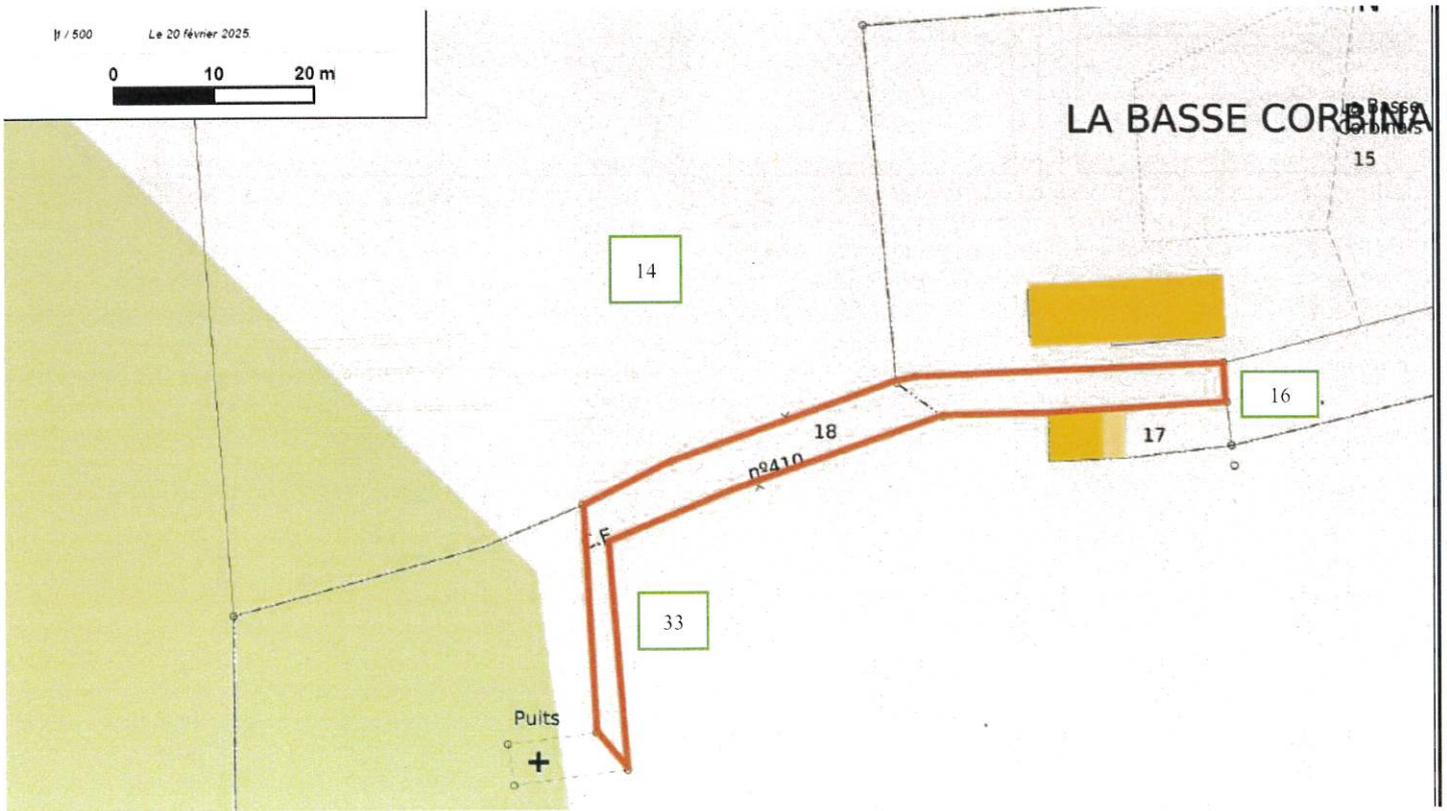
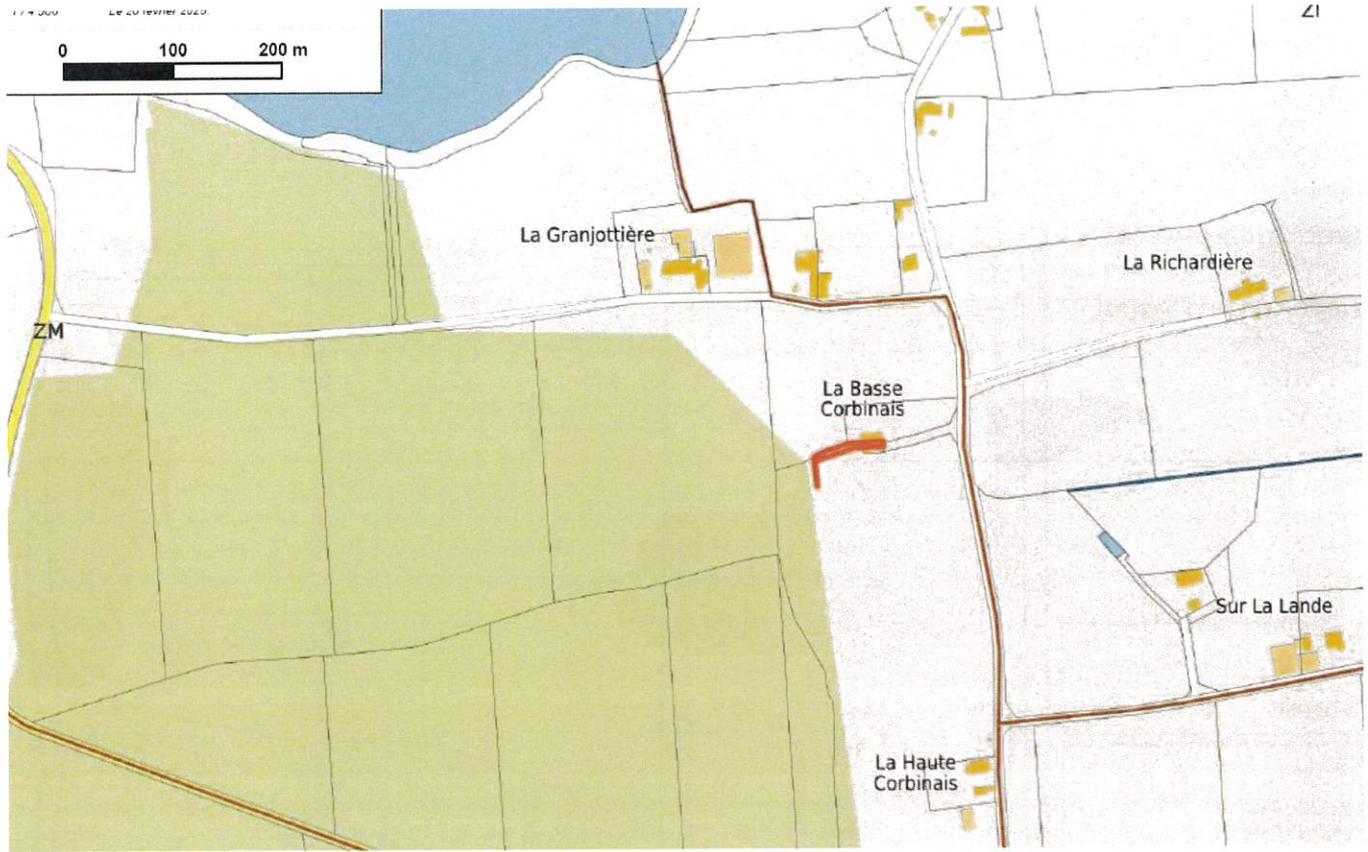


- **Surface 310 m2**
- **Chemin d'exploitation désaffecté n° 410, situé au lieu-dit « La Basse Corbinais »**
- **Au profit de Mr BOISNARD André.**

### PARCELLES VOISINES

<b>Parcelle</b>	<b>Type de propriétaire</b>	<b>Propriétaire principal</b>
ZM 14	Particulier	M. Francis Marcel René Jean ALBERT
ZM 15	Particulier	M. André Yves Armel BOISNARD
ZM 16	Personne morale	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT
ZM 17	Particulier	M. André Yves Armel BOISNARD
ZM 33	Particulier	Mme Marie Jeanne Thérèse Solange Henriette BOISNARD née GUILLOIS

<b>Parcelle</b>	<b>Type de propriétaire</b>	<b>Autres propriétaires</b>
ZM 14	Particulier	Mme Arlette Georgette Marie ALBERT née SAULNIER
ZM 15	Particulier	Mme Marie Jeanne Thérèse Solange Henriette BOISNARD née GUILLOIS
ZM 17	Particulier	Mme Marie Jeanne Thérèse Solange Henriette BOISNARD née GUILLOIS
ZM 33	Particulier	M. Joseph René Louis Marie GUILLOIS, Mme Maria Jeanne Louise Thérèse MARTIN née GUILLOIS



*Handwritten signature or initials in blue ink.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
MARCILLE-ROBERT

Section : ZM  
Feuille : 000 ZM 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1500

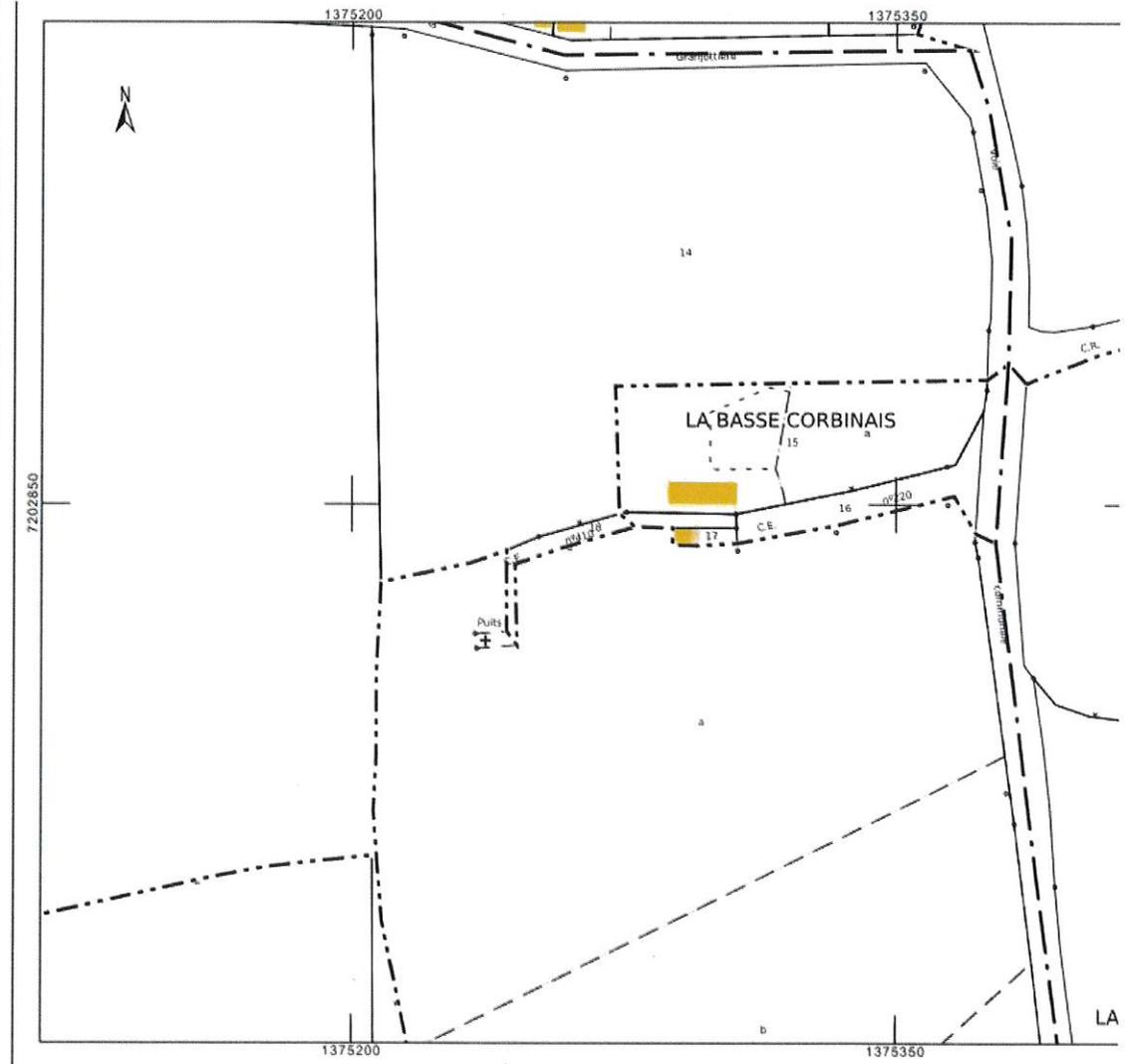
Date d'édition : 11/03/2025  
(fuseau horaire de Paris)

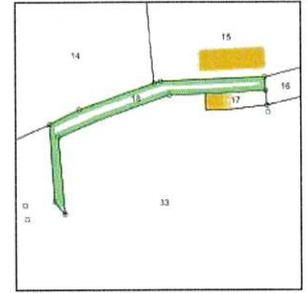
Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre  
des impôts foncier suivant :  
PTGC RENNES  
2, Bd Magenta BP 12301 35023  
35023 RENNES Cedex 9  
tél. 02 99 29 37 55 -fax  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2022 Direction Générale des Finances Publiques





## Marcillé-Robert

### 35165 000 ZM 18

Document généré le : 20/02/2025

Adresse parcellaire : LA BASSE CORBINAIS

Contenance cadastrale : 3 a 10 ca (310 m<sup>2</sup>)

Surface graphique : 335 m<sup>2</sup>

Périmètre graphique : 181 m

## PROPRIÉTAIRES

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 14 ans (26/02/2010)

		Nom	Adresse	Code droit	
Communes	213501653	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT (Commune et commune nouvelle)	22 RUE DU BOULEVARD 35240 MARCILLE ROBERT	P	D

## RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Parcelle couverte par le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de MARCILLE-ROBERT, dont la dernière procédure a été approuvée le 20/05/2021 .

## ZONAGES

	Libellé	Libellé long	Type	Surface	Doc.
	A	A : Zone agricole strictement protégée	A (agricole)	74.1%	
	NA	NA : Zone naturelle mixte	N (naturelle et forestière)	25.8%	

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX



Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue	
17/01/1995	31/01/1995	Inondations et/ou Coulées de Boue	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Mouvement de Terrain	

Zonage sismique (article D.563-8-1 du code de l'environnement)

Niveau de risque
Faible

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
15/10/1987	16/10/1987	Tempête	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Potentiel radon

Niveau de risque
Faible

Zonage d'exposition au retrait gonflement dus aux sous-sols argileux

Degré d'exposition	Surface
Faible	100%

## OCCUPATION DU SOL

Agriculture



# ZD 36

- Surface 400 m2
- Chemin communal situé au lieu-dit « Clinchamp »
- Au profit de Mr et Mme SEGONZAC.

## PARCELLES VOISINES

Parcelle	Type de propriétaire	Propriétaire principal
ZD 32	Particulier	M. David Vincent LEGOIC
ZD 33	Personne morale	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT
ZD 38	Personne morale	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT
ZD 60	Personne morale	AVD (Société civile immobilière) par Mme Arlette SEGONZAC
ZD 75	Personne morale	AVD (Société civile immobilière) par Mme Arlette SEGONZAC

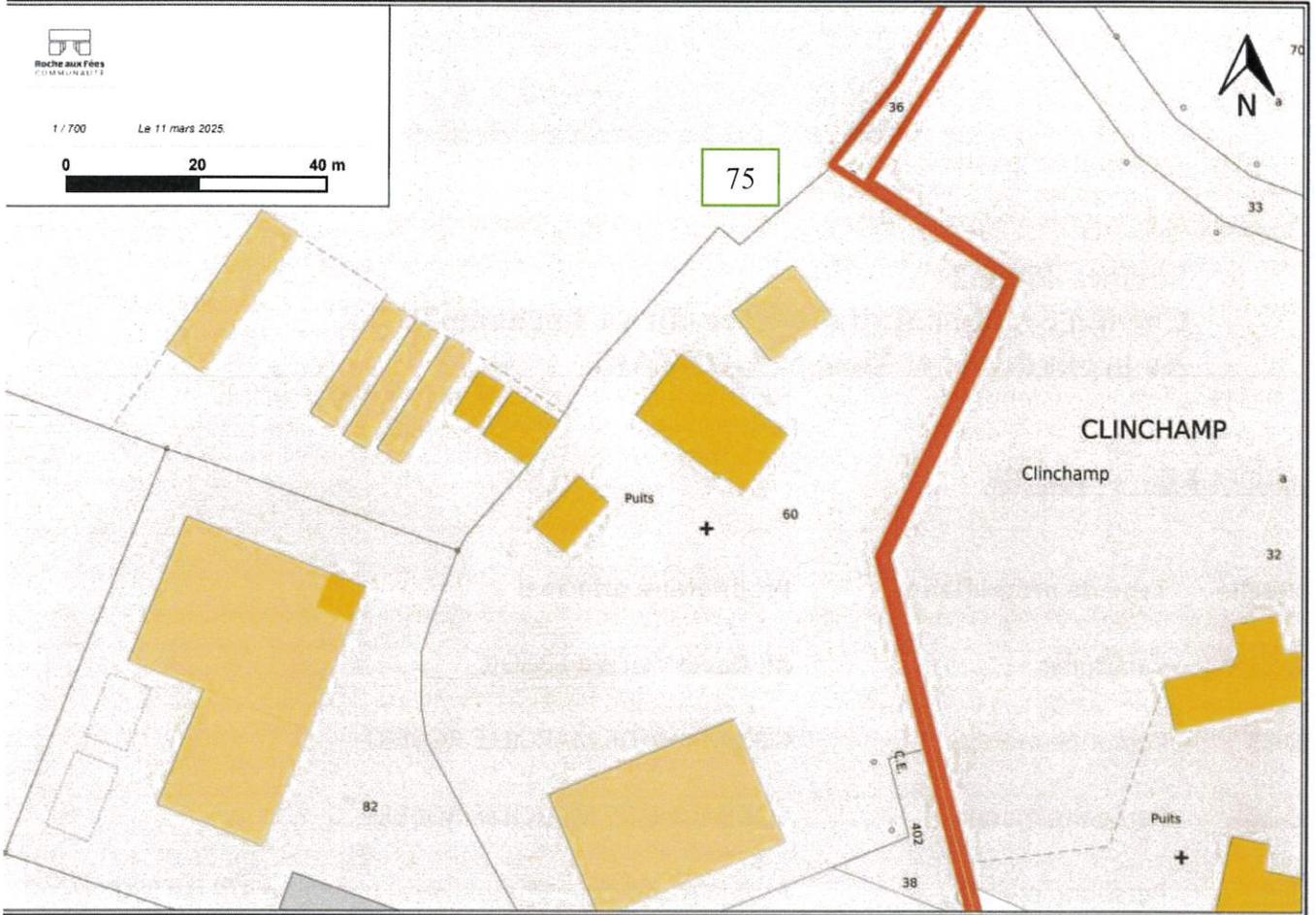
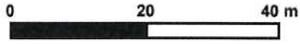
Parcelle	Type de propriétaire	Autres propriétaires
ZD 32	Particulier	Mme Sylvie LEGOIC née RICHER



*Handwritten signature*



1 / 700 Le 11 mars 2025



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

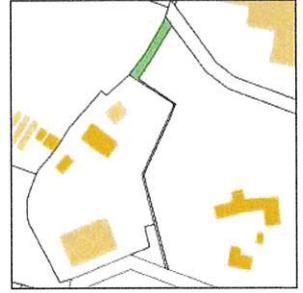
Département :  
ILLE ET VILAINE  
  
Commune  
MARCILLE-ROBERT

Section : ZD  
Feuille : 000 ZD 01  
  
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1500  
  
Date d'édition : 06/03/2025  
(fuseau horaire de Paris)  
  
Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
PTGC RENNES  
2, Bd Magenta BP 12301 35023  
35023 RENNES Cedex 9  
tél. 02.99.29.37.55 - fax  
ptgc.350.rennes@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par  
  
cadastre.gouv.fr  
©2022 Direction Générale des Finances Publiques





**Marcillé-Robert**  
**35165 000 ZD 36**

Document généré le : 20/02/2025

Adresse parcellaire : CLINCHAMP  
 Contenance cadastrale : 4 a (400 m<sup>2</sup>)  
 Surface graphique : 345 m<sup>2</sup>  
 Périmètre graphique : 352 m

**PROPRIÉTAIRES**

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 14 ans (26/02/2010)

		Nom	Adresse	Code droit	
Communes	213501653	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT (Commune et commune nouvelle)	22 RUE DU BOULEVARD 35240 MARCILLE ROBERT	P	D

**RÉGLEMENTATION D'URBANISME**

Parcelle couverte par le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de MARCILLE-ROBERT, dont la dernière procédure a été approuvée le 20/05/2021 .

**ZONAGES**

Libellé	Libellé long	Type	Surface	Doc.
A	A : Zone agricole strictement protégée	A (agricole)	99.9%	

**RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue	
17/01/1995	31/01/1995	Inondations et/ou Coulées de Boue	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Mouvement de Terrain	

Zonage sismique (article D.563-8-1 du code de l'environnement)

Niveau de risque
Faible

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
15/10/1987	16/10/1987	Tempête	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

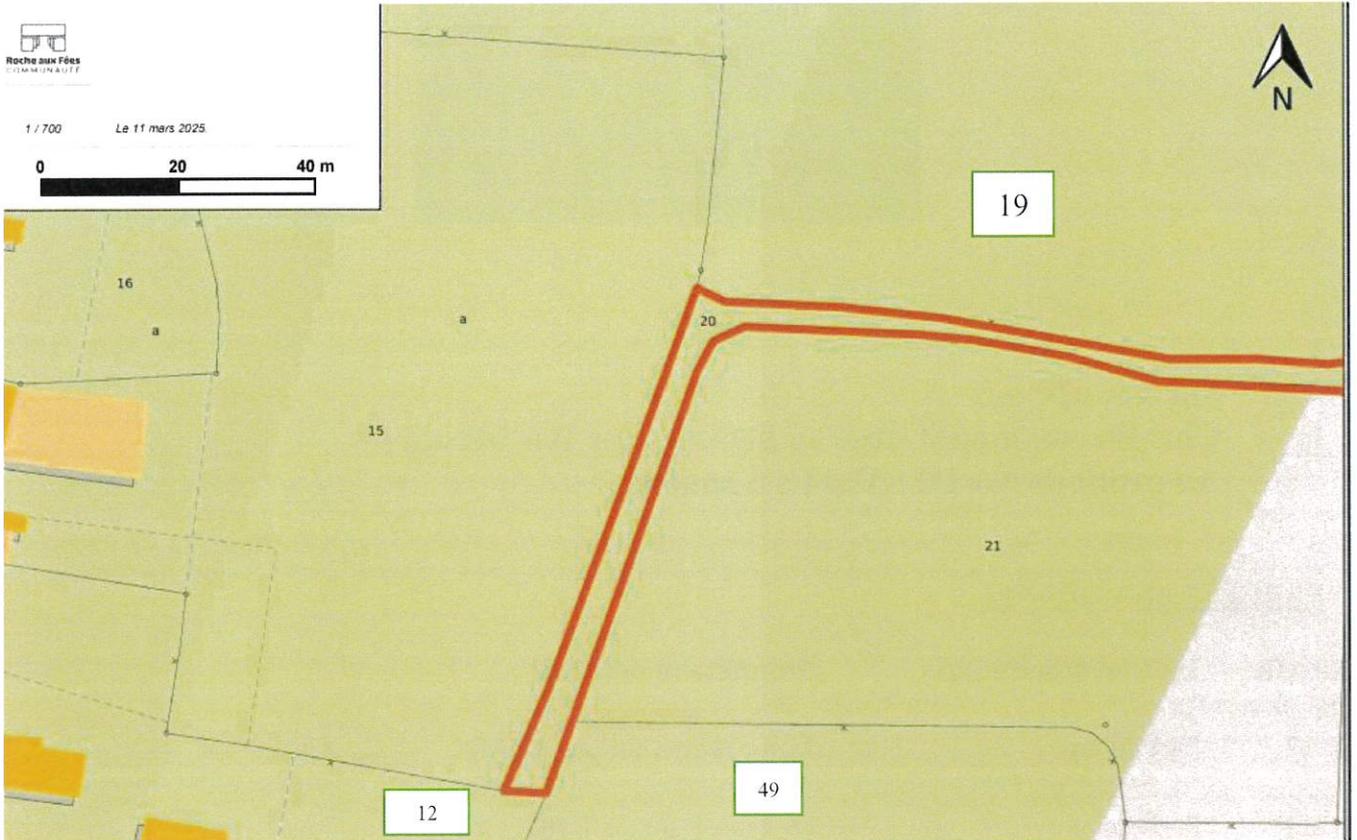
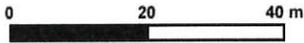
Prescri

Potentiel radon

Niveau de risque
Faible

BASIAS (Dans un rayon de 200 m)

Dernière raison sociale	Activité sur le site	État d'occupation
LEGOURD Daniel, DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
MARCILLE-ROBERT

Section ZC  
Feuille : 000 ZC 01

Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 11/03/2025  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre  
des impôts foncier suivant :

PTGC RENNES  
2, Bd Magenta BP 12301 35023  
35023 RENNES Cedex 9  
tél. 02 99 29 37 55 - fax  
ptgc.350.rennes@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

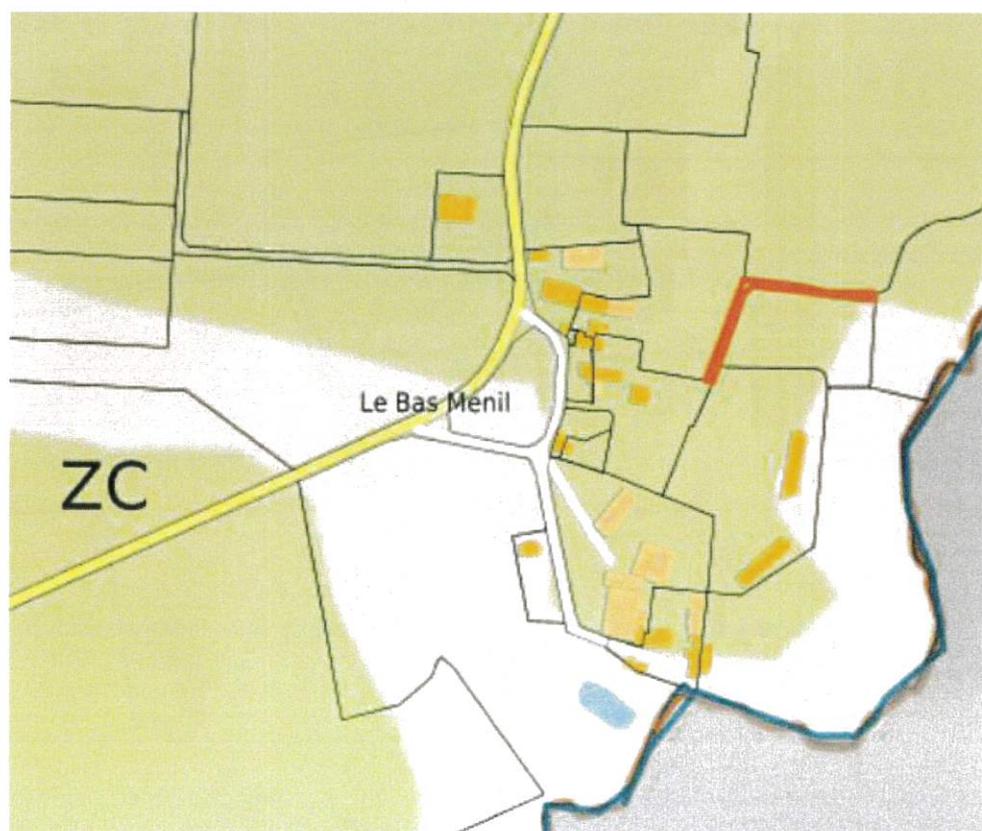


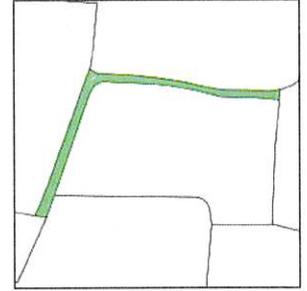
# ZC 20

- Surface 620 m<sup>2</sup>
- Chemin communal situé au lieu-dit « Le Bas Mesnil »
- Au profit de Mr DESMOTS Yannick.

## PARCELLES VOISINES

Parcelle	Type de propriétaire	Propriétaire principal
ZC 12	Particulier	Mme Yvette Simone CHARIL
ZC 15	Particulier	M. Jean-francois TORTELIER
ZC 19	Particulier	M. Yannick Alphonse Auguste Louis DESMOTS
ZC 21	Particulier	M. Yannick Alphonse Auguste Louis DESMOTS
ZC 22	Particulier	M. Pierrick Jean François Julien FAUCHON
ZC 49	Personne morale	GAEC FAUCHON





## Marcillé-Robert

### 35165 000 ZC 20

Document généré le : 20/02/2025

Adresse parcellaire : LE BAS MENIL  
 Contenance cadastrale : 6 a 20 ca (620 m<sup>2</sup>)  
 Surface graphique : 642 m<sup>2</sup>  
 Périmètre graphique : 348 m

## PROPRIÉTAIRES

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 14 ans (26/02/2010)

		Nom	Adresse	Code droit	
Communes	213501653	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT (Commune et commune nouvelle)	22 RUE DU BOULEVARD 35240 MARCILLE ROBERT	P	D

## RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Parcelle couverte par le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de MARCILLE-ROBERT, dont la dernière procédure a été approuvée le 20/05/2021 .

## ZONAGES

Libellé	Libellé long	Type	Surface	Doc.
A	A : Zone agricole strictement protégée	A (agricole)	100%	

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL



Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue	
17/01/1995	31/01/1995	Inondations et/ou Coulées de Boue	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Mouvement de Terrain	

Zonage sismique (article D.563-8-1 du code de l'environnement)

Niveau de risque
Faible

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
15/10/1987	16/10/1987	Tempête	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Potentiel radon

Niveau de risque
Faible

## OCCUPATION DU SOL

Agriculture

Type culture	Surface
2023	
Maïs grain et ensilage (Maïs (hors maïs doux))	88.5%
Prairies permanentes (Prairie de 6 ans ou plus (couvert herbacé))	4.1%
2022	
Blé tendre (Blé tendre)	88.5%

er)

# ZR 19

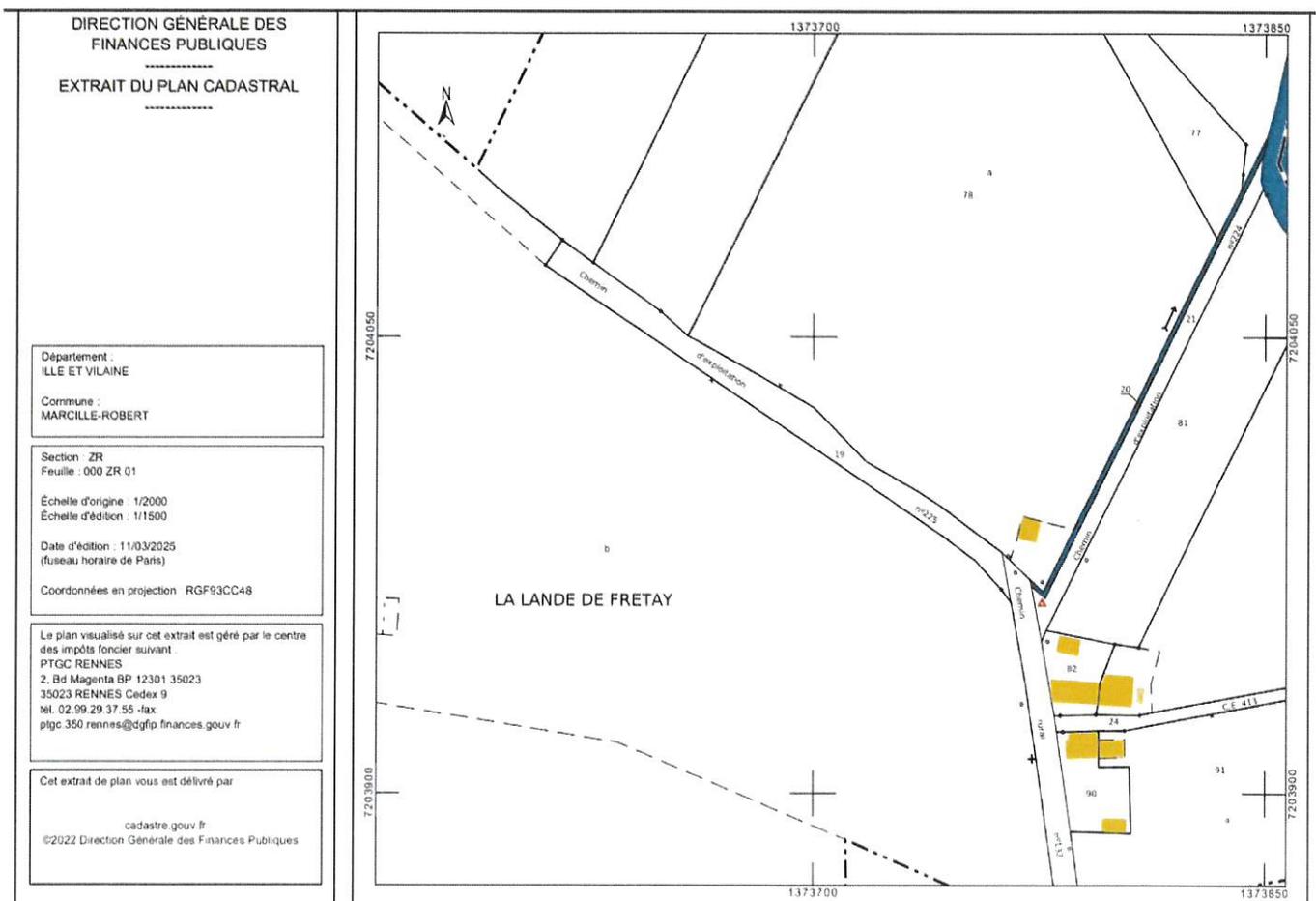
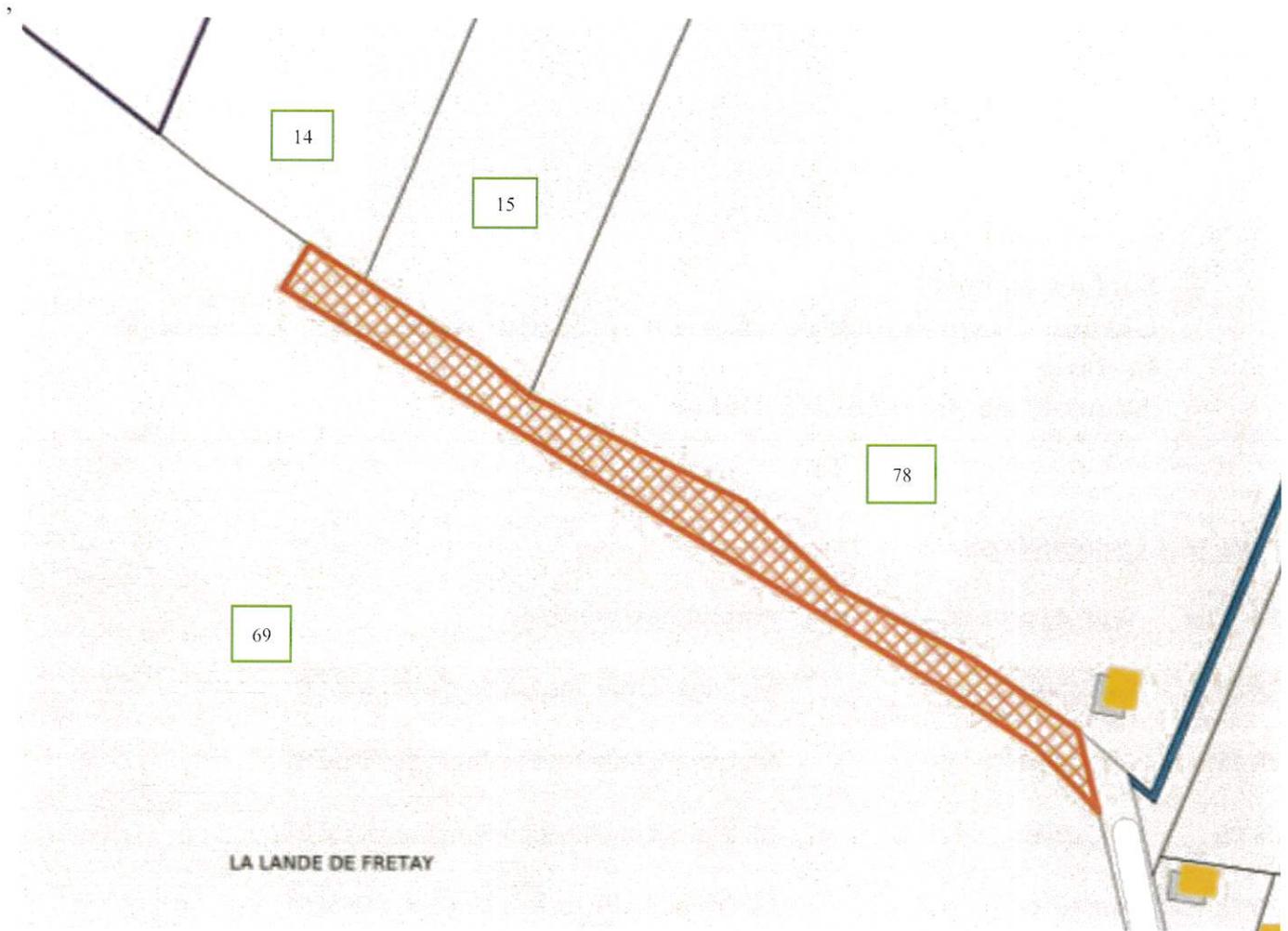
- Surface 1630 m<sup>2</sup>
- Chemin d'exploitation désaffecté n° 225, situé au lieu-dit « La lande de Fretay »
- Au profit de Mr DESERT Didier.

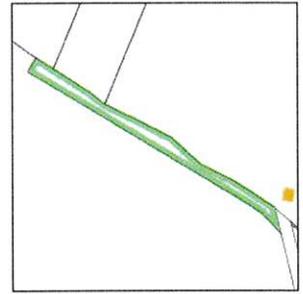
## PARCELLES VOISINES

Parcelle	Type de propriétaire	Propriétaire principal
ZR 14	Particulier	M. Didier Émile Joseph Benjamin DESERT
ZR 15	Particulier	M. Didier Émile Joseph Benjamin DESERT
ZR 69	Particulier	M. Didier Émile Joseph Benjamin DESERT
ZR 78	Particulier	M. Didier Émile Joseph Benjamin DESERT



AZ





## Marcillé-Robert

### 35165 000 ZR 19

Document généré le : 20/02/2025

Adresse parcellaire : LA LANDE DE FRETAY  
 Contenance cadastrale : 16 a 30 ca (1630 m<sup>2</sup>)  
 Surface graphique : 1 557 m<sup>2</sup>  
 Périmètre graphique : 396 m

## PROPRIÉTAIRES

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 14 ans (26/02/2010)

		Nom	Adresse	Code droit	
Communes	213501653	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT (Commune et commune nouvelle)	22 RUE DU BOULEVARD 35240 MARCILLE ROBERT	P	D

## RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Parcelle couverte par le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de MARCILLE-ROBERT, dont la dernière procédure a été approuvée le 20/05/2021 .

## ZONAGES

	Libellé	Libellé long	Type	Surface	Doc.
	A	A : Zone agricole strictement protégée	A (agricole)	100%	

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL



Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue	
17/01/1995	31/01/1995	Inondations et/ou Coulées de Boue	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
25/12/1999	29/12/1999	Mouvement de Terrain	

Zonage sismique (article D.563-8-1 du code de l'environnement)

Niveau de risque
Faible

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe	URL
15/10/1987	16/10/1987	Tempête	

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 01/01/1970

Prescri

Potentiel radon

Niveau de risque
Faible

Zonage d'exposition au retrait gonflement dus aux sous-sols argileux

Degré d'exposition	Surface
Faible	100%

ICPE (Dans un rayon de 200 m)

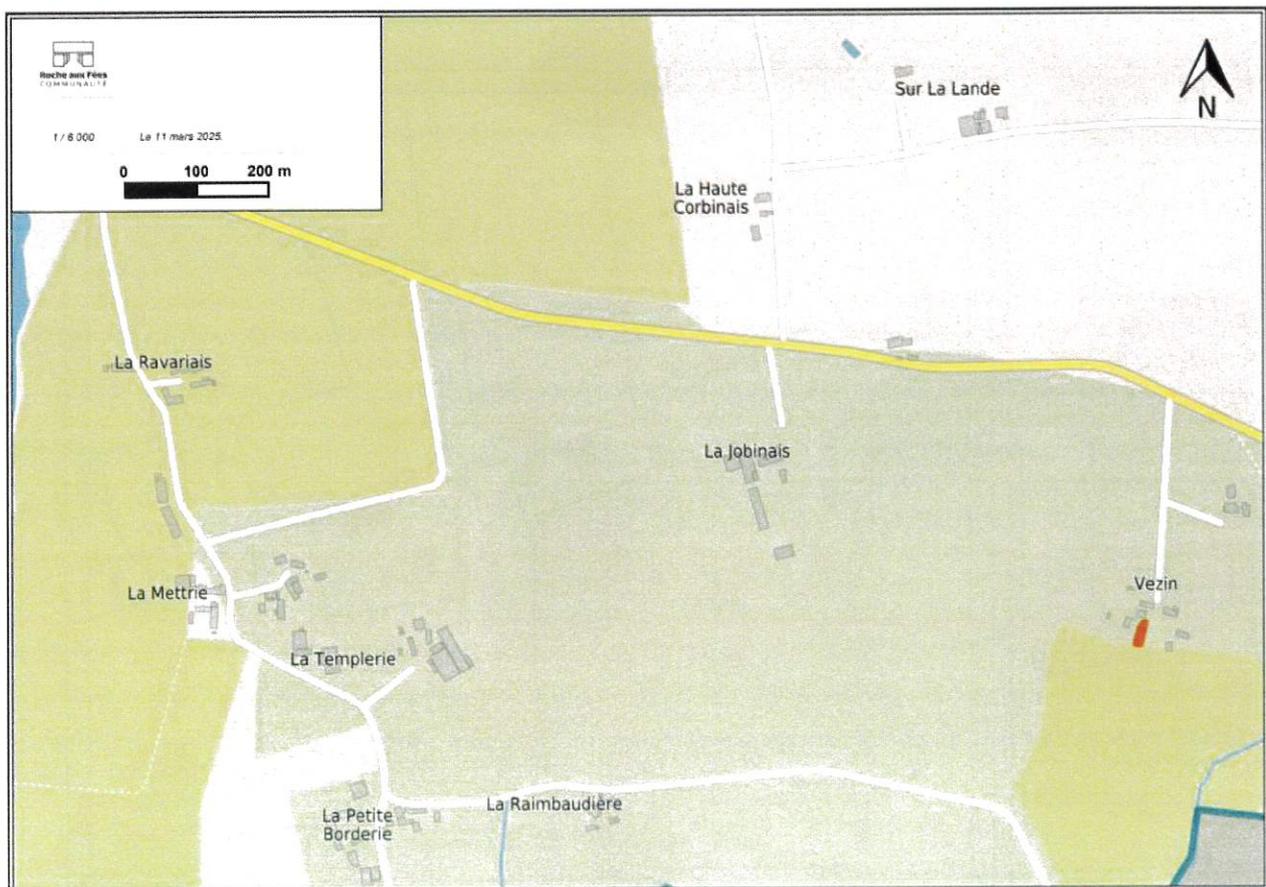
Nom de l'établissement	Siret	Activité principale exercée	Fiche géorisque
GODET (TP Thierry)	-	null	

# ZK 34

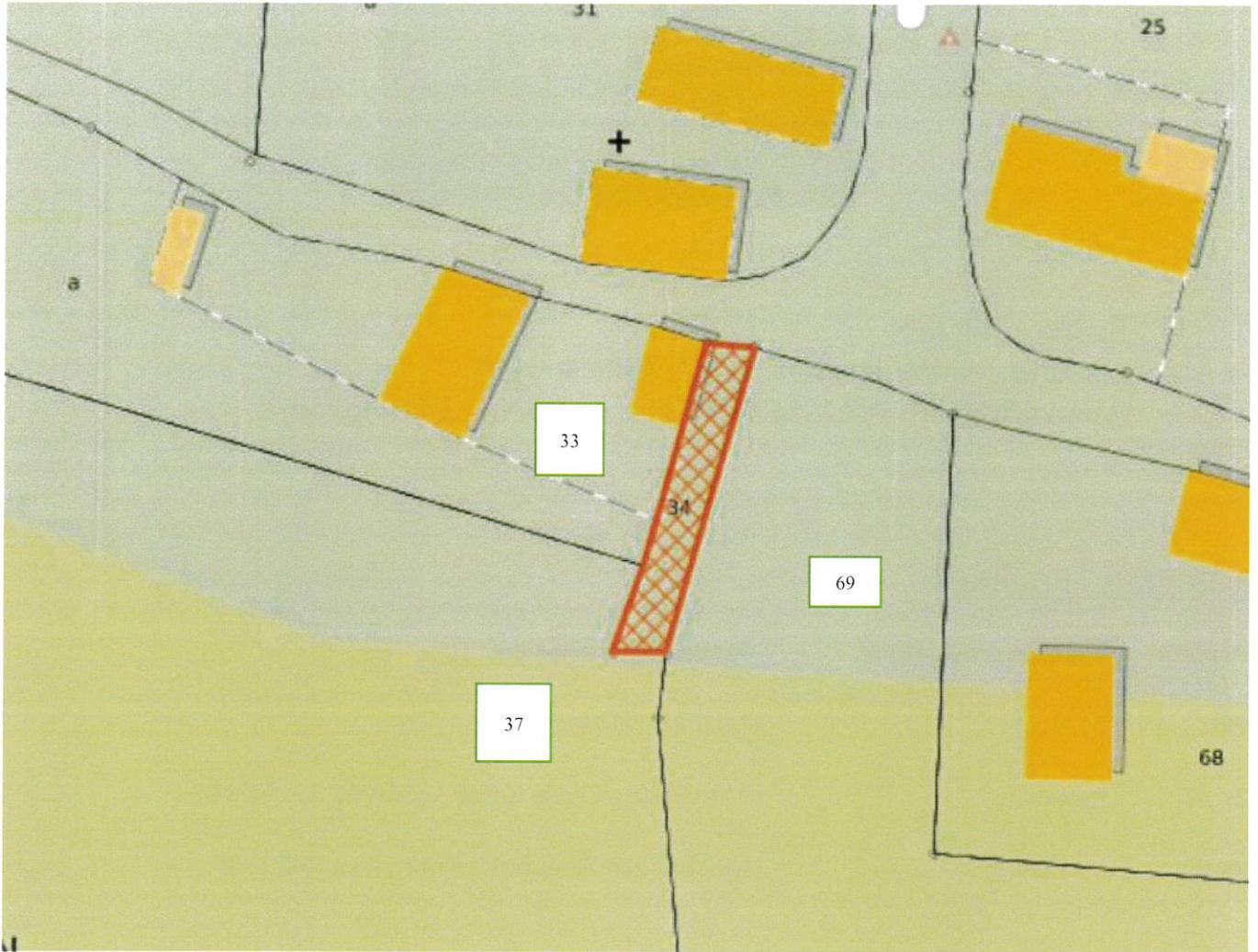
- Surface 140 m<sup>2</sup>
- Chemin communal situé au lieu-dit « Vezin»
- Au profit de Mr NAVARRO Chris et TONELLI Stéphanie.

## PARCELLES VOISINES

Parcelle	Type de propriétaire	Propriétaire principal
ZK 33	Particulier	M. Chris NAVARRO
ZK 37	Particulier	Mme Marie Cécile Rosalie BOUVET née GADBY
ZK 69	Particulier	M. Christian Joseph Hyacinthe Louis SOLLIER



*[Handwritten signature]*



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
 -----  
**EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL**  
 -----

Département  
 ILLE ET VILAINE

Commune  
 MARCILLE-ROBERT

Section ZK  
 Feuille : 000 ZK 01

Échelle d'origine : 1/2000  
 Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 11/03/2025  
 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
 PTGC RENNES  
 2, Bd Magenta BP 12301 35023  
 35023 RENNES Cedex 9  
 tél. 02 99 29 37 55 - fax  
 ptgc.350.rennes@dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par

cadaastre.gouv.fr  
 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques



*(Handwritten signature)*



## Marcillé-Robert

### 35165 000 ZK 34

Document généré le : 12/03/2025

Adresse parcellaire : VEZIN  
 Contenance cadastrale : 1 a 40 ca (140 m<sup>2</sup>)  
 Surface graphique : 121 m<sup>2</sup>  
 Périmètre graphique : 67 m

### PROPRIÉTAIRES

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 15 ans (26/02/2010)

		Nom	Adresse	Code droit	
Communes	213501653	COMMUNE DE MARCILLE ROBERT (Commune et commune nouvelle)	22 RUE DU BOULEVARD 35240 MARCILLE ROBERT	P	D

### PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

Cod e	Groupe de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance	Revenu de l'année	Revenu de référence
-	Terrains à bâtir	Terrains à bâtir	Chemin de remembrement	1 a 40 ca (140 m <sup>2</sup> )	0,84 Euro	0,32 Euro

### RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Parcelle couverte par le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de MARCILLE-ROBERT, dont la dernière procédure a été approuvée le 20/05/2021 .

### ZONAGES

Libellé	Libellé long	Type	Surface
A	A : Zone agricole strictement protégée	A (agricole)	15.2%

Libellé	Libellé long	Type	Surface
NA	NA : Zone naturelle mixte	N (naturelle et forestière)	85.1%

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe
25/12/1999	29/12/1999	Inondations et/ou Coulées de Boue
17/01/1995	31/01/1995	Inondations et/ou Coulées de Boue

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 Modification : 01/01/1970 Prescription : 01/01/1970

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe
25/12/1999	29/12/1999	Mouvement de Terrain

Zonage sismique (article D.563-8-1 du code de l'environnement)

Niveau de risque
Faible

Arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Date de début	Date de fin	Type de catastrophe
15/10/1987	16/10/1987	Tempête

Commune sous plan de prévention de risque naturel (pprn)

Libellé du PPRN	Risque(s) établi(s) par le PPRN	Dates
PPRN-I - Révision du bassin de la Vilaine	InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eauRisque naturel	Approbation : 01/01/1970 Modification : 01/01/1970 Prescription : 01/01/1970

Potentiel radon

Niveau de risque
Faible

## 4- DIVERS

### 4-1 COURRIER TYPE

Ce courrier a été adressé le lundi 17 mars 2025, à chaque propriétaire de parcelle limitrophe des parcelles concernées par l'enquête publique.



NOM PRENOM  
ADRESSE

Marcillé-Robert, le 17 mars 2025

#### **Objet : Aliénation de chemins communaux**

Monsieur, Madame

Je vous informe que, par arrêté en date du 25 février 2025, la commune de Marcillé-Robert a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable portant sur l'aliénation de chemins ruraux au profit de riverains concernés, dont vous faites partie.

L'enquête est ouverte du lundi 31 mars 2025 à partir de 9h00 au mardi 15 avril 2025 à 18h30. Monsieur PELHÂTE Gérard a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Pendant cette période, le dossier pourra être consulté en mairie, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et le mardi AM de 14h00 à 18h30. Le dossier sera également mis à disposition du public par voie dématérialisée sur le site Internet de la commune.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par courrier à la mairie de Marcillé-Robert à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur, ainsi que par voie électronique à l'adresse suivante : [mairie@marcille-robot.bzh](mailto:mairie@marcille-robot.bzh) lesquelles seront annexées au registre.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire, Laurent DIVAY



## 4-2 PUBLICITE

L'avis d'enquête ci-dessous est paru dans la presse locale lundi 17 mars 2025.

### Commune de MARCILLÉ-ROBERT

#### Avis d'enquête publique Préalable à l'aliénation de chemins ruraux

Par arrêté en date du 25 février 2025, Mr DIVAY Laurent, Maire de Marcillé-Robert a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'aliénation de chemins ruraux. A cet effet, Monsieur Gérard PELHATE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Marcillé-Robert du lundi 31 mars 2025, 09h00 au mardi 15 avril 18h30, aux jours et heures habituels d'ouverture de la commune, à savoir du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et le mardi après-midi de 14h00 à 18h30. Monsieur Gérard Pelhate commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 31 mars de 10h à 12h et le mardi 15 avril de 16h00 à 18h30.

Les pièces du dossier d'enquête publique seront disponibles et consultables à la mairie et sur le site internet de la commune.

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie.

Elles peuvent être également adressées par écrit à la mairie : 22 Le Boulevard, 35 240 Marcillé-Robert ou par mail : [mairie@marcille-robot.bzh](mailto:mairie@marcille-robot.bzh)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie et sur le site internet de la commune pendant 1 an à l'issue de l'enquête publique.

infocale  
Mon Espace

Accueil

Statistiques

Bienvenue Ville de Marcillé-Robert

Mes organismes

[Retour](#)

Mon annonce ● Validé

### Dans les journaux

#### Aliénation de chemins communaux

Enquête publique. Avis d'enquête publique. Du lundi 31 mars au mardi 15 avril, Marcillé-Robert. Contact : 02 99 43 67 34, [mairie@marcille-robot.bzh](mailto:mairie@marcille-robot.bzh), <https://www.marcille-robot.bzh>.

#### Parutions gratuites

lundi 17 mars 2025

Ouest-France - 35240 Marcillé-Robert

si le délai de transmission est suffisant :

Le Journal de Vitré

Orange F 09:26 86%

ouest-france.fr/pren

sur les 12 départe-

**Avis administratifs**

12€ la minute)  
v.medialex.fr  
décembre 2023, soit  
certaines annonces  
012-1547 du 28 dé-  
cembre 2023, soit  
obligatoirement mi-  
actulegales.fr.

**CS**

**ur-Seiche**  
ration

iche.  
/marches.megalis.  
iConsultation&id=  
l.fr

**Commune de MARCILLE-ROBERT**  
**Aliénation de chemins ruraux**

**AVIS  
D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté en date du 25 février 2025, M. Laurent Divay, maire de Marcillé-Robert a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'aliénation de chemins ruraux. À cet effet, M. Gérard Pelhate a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Marcillé-Robert du lundi 31 mars 2025, 9 h 00 au mardi 15 avril, 18 h 30, aux jours et heures habituels d'ouverture de la commune, à savoir du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et le mardi après-midi de 14 h 00 à 18 h 30. M. Gérard Pelhate commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 31 mars de 10 h 00 à 12 h 00 et le mardi 15 avril de 16 h 00 à 18 h 30.

Les pièces du dossier d'enquête publique seront disponibles et consultables à la mairie et sur le site internet de la commune.

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent être également adressées par écrit à la mairie : 22, Le Boulevard, 35240 Marcillé-Robert ou par mail : [mairie@marcille-robert.bzh](mailto:mairie@marcille-robert.bzh)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie et sur le site internet de la commune pendant 1 an à l'issue de l'enquête publique.

**Vie**  
**CEI**  
**L**  
**So**  
**Si**  
L'assen  
vri  
rier 20  
de liqu  
Dupe, c  
gréac,  
donné  
et cons  
compte  
Les cor  
sés au  
Rennes  
merce  
radiée



7399375601 - AA

**Commune de MARCILLÉ-  
ROBERT**

**Aliénation de chemins  
ruraux**

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté en date du 25 février 2025, M. Laurent DWAY, maire de Marcillé-Robert a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'aliénation de chemins ruraux. A cet effet, M. Gérard PELHATE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Marcillé-Robert du lundi 31 mars 2025, 9 h 00 au mardi 15 avril, 18 h 30, aux jours et heures habituels d'ouverture de la commune, à savoir du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et le mardi après-midi de 14 h 00 à 18 h 30. M. Gérard PELHATE commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 31 mars de 10 h 00 à 12 h 00 et le mardi 15 avril de 16 h 00 à 18 h 30.

Les pièces du dossier d'enquête publique seront disponibles et consultables à la mairie et sur le site internet de la commune.

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent être également adressées par écrit à la mairie : 22, Le Boulevard, 35240 Marcillé-Robert ou par mail : [maine@marcille-robot.bzh](mailto:maine@marcille-robot.bzh)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie et sur le site internet de la commune pendant 1 an à l'issue de l'enquête publique.

# MEDIALEX

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX  
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

[annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **ASTRID PAYAN**

DESTINATAIRE : **COMMUNE de MARCILLE ROBERT**

**Florence Courtès**

Date et heure d'envoi : 17/03/2025 11:52:33

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73993758**

## ANNULE ET REMPLACE

# ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son représentant permanent **David SHAPIRO** , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE  
ALIENATION DE CHEMINS RURAUX**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**OUEST-FRANCE  
LE JOURNAL DE VITRE**

**ILLE ET VILAINE  
ILLE ET VILAINE**

**Le 17/03/2025  
Le 21/03/2025**

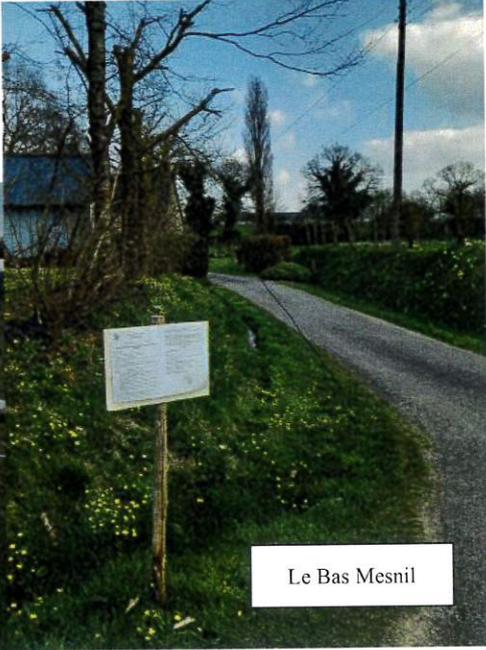
David SHAPIRO  
Représentant permanent de Médialex

*Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.*





Amillé

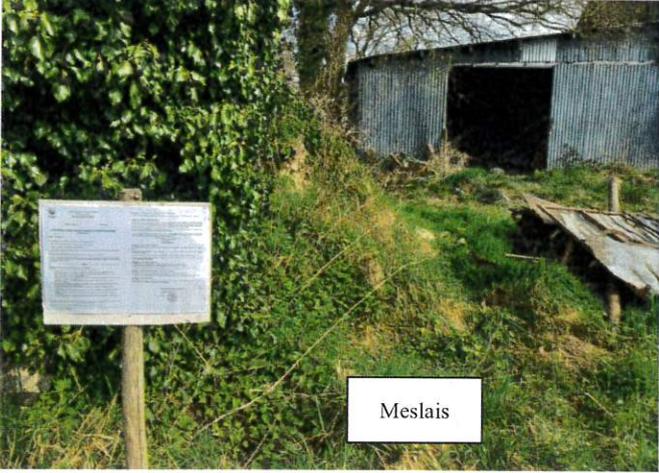


Le Bas Mesnil



Clinchamp

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive name.



Meslais

AS







COMMUNE DE MARCILLÉ-ROBERT  
Mairie  
22 Le Boulevard  
35 240 MARCILLÉ-ROBERT  
☎ 02 99 43 67 34  
E-mail : mairie@marcille-robert.bzh

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Laurent DIVAY, Maire de la commune de MARCILLE ROBERT, certifie que l’arrêté 2025-10 portant enquête publique préalable à l’aliénation de chemins communaux est affiché à l’extérieur de la mairie sur le panneau d’affiche et à chaque extrémité des chemins concernés du 17 mars 2025 au 15 avril 2025.

Délivré pour servir ce que de droit

A Marcillé-Robert, le 17 mars 2025

Le Maire, Laurent DIVAY



Affiché le 12.03.2025

ARRETE N° 2025-10

25-02-2025

29-01-2025

**IMMINENT**

**ARRÊTÉ PORTANT ENQUÊTE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION DE CHEMINS COMMUNAUX**

Le Maire, Laurent DIVAY

Vu les articles L 161-10 et L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu les articles R 161-25 à R 161-27 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu la délibération n°2024-62 du conseil municipal en date du 12 décembre 2024 actant le principe de la vente de plusieurs chemins communaux ;

Vu le dossier d'enquête publique mis à disposition du public du 31 mars au 15 avril 2025 ;

Considérant la désaffectation effective de portions de chemins ruraux, il est dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L 161-10 DU Code Rural, qui autorise la vente de d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 : OBJET, DATE ET DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Il sera procédé à une enquête publique sur l'aliénation de portions de chemins ruraux :

- Parcelle ZH 58, (surface 1240 m<sup>2</sup>), chemin communal d'accès au lieu-dit « Terre de Houdine », situé entre « Champagne de Houdine » et le « Domaine des Landes », au profit de Mr BOISNARD Christian.
- Parcelle ZE 23, (surface 1780 m<sup>2</sup>) chemin communal situé au lieu-dit « Sous Le Plantys » entre les lieux-dits « La Marre » et « Le Plantys », au profit de Mr BOISNARD Jean.
- Parcelle ZW 37, (surface 390 m<sup>2</sup>) et parcelle ZW 38, (surface 450 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation, au lieu-dit « La Haute Louvignère », au profit de Mr PELHATE Denis.
- Parcelle ZN 3 (surface 310 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation situé au lieu-dit « Le Coursonnier », au profit de Mr GUILLAUMEUX Arnaud.
- Parcelle ZM 16 (surface 640 m<sup>2</sup>) et parcelle ZM 18 (surface 310 m<sup>2</sup>), chemins d'exploitation situés au lieu-dit « La Basse Corbinais », au profit de Mr BOISNARD André.
- Parcelle ZD 36 (surface 400m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Clinchamp » au profit de Mr et Mme SEGONZAC.
- Parcelle ZC 20 (surface 642m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Le Bas Mesnil », au profit de Mr DESMOTS Yannick.
- Parcelle ZR 19 (surface 1630 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation situé au lieu-dit « La lande de Fretay », au profit de Mr DESERT Didier.
- Parcelle ZK 34 (surface 121 m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Vezino », au profit de Mr NAVARRO Chris et TONELLI Stéphanie.

Cette enquête publique, destinée à recueillir les observations de la population, se déroulera pendant une durée de 15 jours consécutifs (minimum 15 jours), du lundi 31 mars 2025 à 10h00 au mardi 15 avril 2025 à 18h30.

**ARTICLE 2 : DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR / PERMANENCES**

Monsieur Gérard PELHATE est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public à la mairie :

- le lundi 31 mars de 10h à 12h ;
- le mardi 15 avril de 16h00 à 18h30 ;

**ARTICLE 3 : COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le dossier d'enquête publique comprend les projets d'aliénation, une notice explicative, des plans de situation et cadastraux.

**ARTICLE 4 : OBSERVATIONS DU PUBLIC**

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie et consultables sur place du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 ainsi que le mardi AM de 14h00 à 18h30 et sur le site internet de la commune, pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête.

Celles-ci pourront par ailleurs être communiquées oralement ou par écrit au commissaire enquêteur, à l'occasion de ses permanences, dont les dates et horaires sont précisés à l'article 2 ci-dessus.

Elles pourront également être reçues par mail à l'adresse suivante : [mairie@marcille-robert.fr](mailto:mairie@marcille-robert.fr) ou par voie postale, au plus tard le mardi 15 avril 2025 à 18h30 par le commissaire enquêteur au siège de l'enquête où toute correspondance doit être adressée, à l'adresse suivante (en précisant sur l'enveloppe la mention « Ne pas ouvrir ») :

À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,  
Mairie de Marcillé-Robert  
22 Le Boulevard  
35 240 Marcillé-Robert

**ARTICLE 5 : PUBLICITÉ DE L'ENQUÊTE**

Le présent arrêté sera affiché à la porte de la mairie 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Cet arrêté sera également affiché aux extrémités des chemins ruraux concernés par l'enquête publique et sur le tronçon faisant l'objet du projet d'aliénation.

L'accomplissement de ces formalités sera constaté et justifié par un certificat du maire à l'issue de l'enquête publique.

En outre, 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, la mairie de Marcillé-Robert fera publier un avis au public dans deux journaux diffusés dans le département.

**ARTICLE 6 : CLOTURE DE L'ENQUÊTE**

À la date de clôture de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur.

Celui-ci disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au maire son rapport et ses conclusions.

Ces documents seront ensuite laissés à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

**ARTICLE 7 : DECISION INTERVENANT AU TERME DE L'ENQUÊTE**

Après remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal délibérera.

Cette délibération sera ensuite transmise à M le Préfet de Rennes pour approbation dans le délai de deux mois prévu par la loi.

**ARTICLE 8 : VOIE DE RECOURS**

Le recours pour excès de pouvoir à l'encontre du présent arrêté peut être exercé devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de son affichage.

FAIT à MARCILLÉ-ROBERT, le 25-02-2025

LE MAIRE, LAURENT DIVAY



**ARRETE N° 2025-10**

**25-02-2025**

**ARRÊTÉ PORTANT ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION DE CHEMINS  
COMMUNAUX**

**Le Maire, Laurent DIVAY**

Vu les articles L 161-10 et L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu les articles R 161-25 à R 161-27 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu la délibération n°2024-62 du conseil municipal en date du 12 décembre 2024 actant le principe de la vente de plusieurs chemins communaux ;

Vu le dossier d'enquête publique mis à disposition du public du 31 mars au 15 avril 2025 ;

Considérant la désaffectation effective de portions de chemins ruraux, il est dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L 161-10 DU Code Rural, qui autorise la vente de d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 : OBJET, DATE ET DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Il sera procédé à une enquête publique sur l'aliénation de portions de chemins ruraux :

- **Parcelle ZH 58**, (surface 1240 m<sup>2</sup>), chemin communal d'accès au lieu-dit « Tertre de Houdine », situé entre « Champagne de Houdine » et le « Domaine des Landes », au profit de Mr BOISNARD Christian.
- **Parcelle ZE 23**, (surface 1780 m<sup>2</sup>) chemin communal situé au lieu-dit « Sous Le Plantys » entre les lieux-dits « La Marre » et « Le Plantys », au profit de Mr BOISNARD Jean.
- **Parcelle ZW 37**, (surface 390 m<sup>2</sup>) et **parcelle ZW 38**, (surface 450 M<sup>2</sup>), chemin d'exploitation, au lieu-dit « La Haute Louvignère », au profit de Mr PELHATE Denis.
- **Parcelle ZN 3** (surface 310 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation situé au lieu-dit « Le Coursonnier », au profit de Mr GUILLAUDEUX Arnaud.
- **Parcelle ZM 16** (surface 640 m<sup>2</sup>) et **parcelle ZM 18** (surface 310 m<sup>2</sup>), chemins d'exploitation situés au lieu-dit « La Basse Corbinais », au profit de Mr BOISNARD André.
- **Parcelle ZD 36** (surface 400m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Clinchamp » au profit de Mr et Mme SEGONZAC.
- **Parcelle ZC 20** (surface 642m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Le Bas Mesnil », au profit de Mr DESMOTS Yannick.
- **Parcelle ZR 19** (surface 1630 m<sup>2</sup>), chemin d'exploitation situé au lieu-dit « La lande de Fretay », au profit de Mr DESERT Didier.
- **Parcelle ZK 34** (surface 121 m<sup>2</sup>), chemin communal situé au lieu-dit « Vezin », au profit de Mr NAVARRO Chris et TONELLI Stéphanie

Cette enquête publique, destinée à recueillir les observations de la population, se déroulera pendant une durée de 15 jours consécutifs (*minimum 15 jours*), du lundi 31 mars 2025 à 10h00 au mardi 15 avril 2025 à 18h30.

**ARTICLE 2 : DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR / PERMANENCES**

Monsieur Gérard PELHATE est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public à la mairie :

- le lundi 31 mars de 10h à 12h ;
- le mardi 15 avril de 16h00 à 18h30 ;



### **ARTICLE 3 : COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le dossier d'enquête publique comprend les projets d'aliénation, une notice explicative, des plans de situation et cadastraux.

### **ARTICLE 4 : OBSERVATIONS DU PUBLIC**

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie et consultables sur place du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 ainsi que le mardi AM de 14h00 à 18h30 et sur le site internet de la commune, pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête.

Celles-ci pourront par ailleurs être communiquées oralement ou par écrit au commissaire enquêteur, à l'occasion de ses permanences, dont les dates et horaires sont précisés à l'article 2 ci-dessus.

Elles pourront également être reçues par mail à l'adresse suivante : [mairie@marcille-robert.fr](mailto:mairie@marcille-robert.fr) ou par voie postale, au plus tard le **mardi 15 avril 2025 à 18h30** par le commissaire enquêteur au siège de l'enquête où toute correspondance doit être adressée, à l'adresse suivante (en précisant sur l'enveloppe la mention : « *Ne pas ouvrir* ») :

*À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,*  
Mairie de Marcillé-Robert  
22 Le Boulevard  
35 240 Marcillé-Robert

### **ARTICLE 5 : PUBLICITÉ DE L'ENQUÊTE**

Le présent arrêté sera affiché à la porte de la mairie 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Cet arrêté sera également affiché aux extrémités des chemins ruraux concernés par l'enquête publique et sur le tronçon faisant l'objet du projet d'aliénation.

L'accomplissement de ces formalités sera constaté et justifié par un certificat du maire à l'issue de l'enquête publique.

En outre, 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, la mairie de Marcillé-Robert fera publier un avis au public dans deux journaux diffusés dans le département.

### **ARTICLE 6 : CLOTURE DE L'ENQUÊTE**

À la date de clôture de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur. Celui-ci disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au maire son rapport et ses conclusions.

Ces documents seront ensuite laissés à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

### **ARTICLE 7 : DECISION INTERVENANT AU TERME DE L'ENQUETE**

Après remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal délibèrera.

Cette délibération sera ensuite transmise à M le Préfet de Rennes pour approbation dans le délai de deux mois prévu par la loi.

### **ARTICLE 8 : VOIE DE RECOURS**

Le recours pour excès de pouvoir à l'encontre du présent arrêté peut être exercé devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de son affichage.

FAIT à MARCILLE-ROBERT, le 25-02-2025

LE MAIRE, LAURENT DIVAY



A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a few strokes, located at the bottom right of the page.